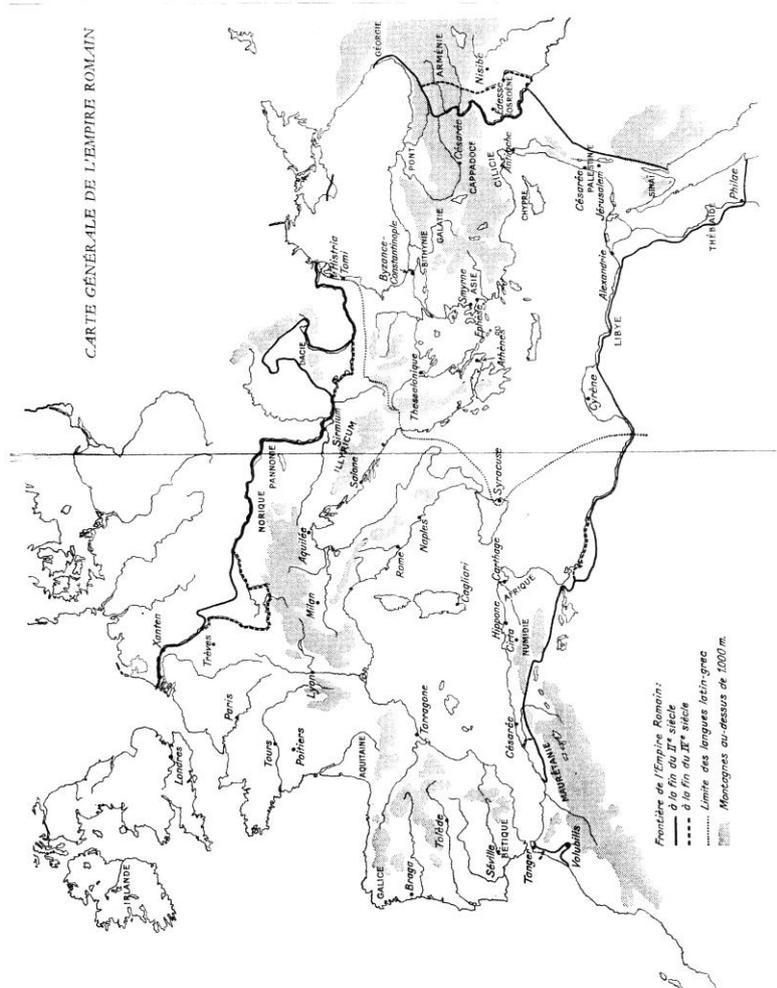


HISTOIRE DU CHRISTIANISME – 2^{ème} SESSION



1^{ère} PARTIE : LE CHRISTIANISME DANS L'EMPIRE AVANT CONSTANTIN

I – LE CADRE DE L'EMPIRE ROMAIN

1.1 – Pourquoi l'Empire romain?

C'est dans le cadre de l'Empire Romain qu'est né le Christianisme et il s'y est développé pendant des siècles. Il a été très fortement marqué par l'Empire Romain : les langues du Christianisme ce sont d'abord le Grec et ensuite le latin (encore utilisé). Les institutions de l'Eglise ont aussi été très fortement marquées par ce cadre de l'Empire, encore aujourd'hui, nous parlons de « catholiques romains ». Encore plus important, le Christianisme a été très fortement marqué par les structures intellectuelles : il y a de nombreuses affinités entre le droit canonique et le droit romain. La philosophie du Christianisme a été marquée par la philosophie grecque. Cela pose aujourd'hui des problèmes pour le christianisme né en Asie ou en Afrique. L'Empire Romain a complètement absorbé le Christianisme au début. Il y a quand même quelques christianismes hors de l'Empire, vers le début du 4^{ème} siècle, il y a quelques communautés chrétiennes hors de l'Empire : Arménie, l'Osroène (Edesse), peut-être en Inde, en Nubie. Ces communautés sont très marginales et mal connues. Elles ont joué un rôle très faible dans le développement du Christianisme.

1.2 – L'Empire Romain = le Bassin Méditerranéen

Sur la carte, il y a très peu de différences pendant 2 siècles. C'est la même chose pour les langues usuelles : le Grec à Est et le Latin à l'Ouest. Combien y-a-t-il d'habitants ? Selon les estimations « à la louche » : entre 60 et 70 millions. C'est dans cette population que le Christianisme s'est développé. Les limites de l'Empire : les traces de ces frontières sont visibles sur le terrain, c'est ce qu'on appelle le « limes ». Il y a des fortifications et des légions sont installées en permanence. Au nord, le « limes » suit le cours de 2 fleuves : le Rhin puis le Danube. Entre le Rhin et le Danube, les « champs décumates » constitués de l'Allemagne du Sud et la Bavière. Au Nord du Danube, une région a été conquise par Trajan, la Dacie (Roumanie actuelle). Il y a également des Romains dans les Iles Britanniques, l'Angleterre, s'appelle à l'Epoque la Bretagne. Hadrien en 138, protège la Bretagne de l'attaque des écossais par un mur. L'Irlande est tout à fait en dehors du monde romain. L'Irlande ne sera évangélisée par Saint Patrick qu'au 5^{ème} siècle. La Gaule et l'Espagne sont depuis longtemps des provinces romaines. Au sud de la Méditerranée, le limes suit de très près la côte depuis le Maroc jusqu'à l'Egypte en passant par la Tunisie et la Libye. La domination romaine est très mal assurée en Mauritanie. Il faut faire une mention spéciale pour l'Algérie orientale, avec Constantine (Cirta). Pour la province d'Afrique : nous parlerons de la Tunisie avec Carthage, Hippone (Bône – Hanaba), c'est une région qui a été fortement christianisée et romanisée. L'Egypte est romaine depuis longtemps, jusqu'à Philae. La partie la moins stable, est à l'Est (Osroène) la frontière y est fluctuante, disputée entre les Romains et l'Empire Perse, en particulier pour la Mésopotamie.

1-3- Au-delà du « limès », les pays barbares ou « barbaricum »

C'est un pays inconnu des Romains avec des langues incompréhensibles, des régions peu intéressantes. Pour les Romains, ce pays est hors du monde. En dehors du limes, il n'y a que des déserts et sauvages. Il est difficile de s'entendre avec ces gens : on ne sait pas qui commande. Ils sont faciles à vaincre. Jusqu'au 3^{ème} siècle, les Romains n'ont eu aucune peine à vaincre les barbares qui cherchaient à traverser le Rhin et le Danube mais ils sont difficiles à soumettre. Ces gens d'au-delà du limes sont dangereux, ils se livrent à des razzias, des raids de pillage, puis ils se replient à toute vitesse. Ils ne sont pas inquiétants car ils ne cherchent pas à s'installer, jusqu'au 4^{ème} siècle. Mais dès le 1^{er} siècle, certains viennent s'installer paisiblement, au sud du Danube, au Nord de Thessalonique. Ce sera surtout au 3^{ème} siècle qu'on les verra s'installer dans l'Empire. Généralement quand les barbares subissent une défaite, ils se rendent sans condition « deditio » (en latin). Les Romains passent avec ces gens un traité (foedus) : avec soumission à l'Empire Romain, et ils leur donnent des terres à cultiver dans les régions les moins peuplées. Au 3^{ème} siècle, ils seront utilisés comme soldats. Ces barbares n'intéressent pas les Romains, mais ils sont inconscients de la constitution d'un Empire, les Goths, au Nord de la Mer Noire.

Je mets à part, ce qui se passe sur le front oriental : les Romains sont conscients d'avoir là affaire à toute autre chose que des Barbares. Ils ont affaire à une autre empire concurrent, à une autre civilisation : les Perses (les Parthes), à partir du 2^{ème}-3^{ème} siècle, ils sont dirigés par une nouvelle dynastie «*les Sassanides* ». C'est une autre civilisation dont la religion, nationale est le mazdéisme. Lorsque le Christianisme, avec Constantin deviendra la religion officielle du monde romain, cela accentuera encore le contraste avec des effets pervers puisque pour les Perses, les chrétiens sont automatiquement des gens appartenant au monde romain. Les Perses sont très dangereux, ils ont des façons de combattre qui surprennent les Romains. Ils cherchent à faire des conquêtes en faisant reculer les frontières.

1-4- Organisation de l'Empire

A la tête de l'Empire, il y a un Empereur, en latin, l'Imperator est le général victorieux. L'Empereur est le « princeps » (le premier). Il partage le pouvoir avec le Sénat. Les pays conquis étaient divisés en provinces, gérées par un Gouverneur choisi :

- par les sénateurs pour les provinces soumises,
- par le Princeps pour les provinces troublées.

Au 3^{ème} siècle, l'Empire devient de plus en plus totalitaire, les pouvoirs du Princeps évoluent : le Sénat théoriquement choisissait les empereurs (en fait ce sont les empereurs qui choisissaient leurs successeurs et les faisaient reconnaître par le Sénat). Mais à partir du 3^{ème} siècle, ce n'est plus le Sénat qui décide, ce sont les soldats qui proclament leur général Empereur et font entériner leur choix par le Sénat. L'armée occupe un rôle croissant, cela multiplie les frictions, chaque armée souhaite que son général soit Empereur car cela représente de gros avantages. Le Sénat est réduit au rôle de chambre d'enregistrement.

2– LA CRISE DU 3^{ème} SIECLE : 250 – 275

L'Empire Romain traverse une crise très grave que beaucoup d'historiens considèrent comme étant la charnière entre l'Empire Romain et le Bas-Empire.

2-1– Défaites militaires et invasions

Jusque là, tout s'était bien passé : le limes avait tenu bon contre toutes les attaques. Il y avait rarement eu des attaques sur plusieurs fronts en même temps. Quand il y avait une attaque sur le limes, les Romains envoyaient des renforts pour colmater la brèche. Mais à partir de 250, ils doivent se battre sur plusieurs fronts à la fois, l'Empire n'était pas préparé à cet effort énorme qui va lui être demandé.

2.1.1 – Première phase : 250 - 254

Il faut se battre sur le front oriental : la dynastie Perse, Sassanide, à partir de 224, a à sa tête le Roi *Shahpur (241 – 273)* qui a envahi la Mésopotamie. En 253, il a franchi le limes très rapidement et il est allé piller les bords de la Méditerranée. Il est arrivé jusqu'à Antioche qui a été entièrement saccagée. Les villes de Césarée de Cappadoce et d'Edesse ont été également mises à sac.

En même temps, il y a eu des attaques barbares des Goths sur le bas Danube. L'Empereur Dèce a été tué au combat contre les Goths en 251. La bataille s'est déroulée au Sud du Danube. Après cette victoire, les Goths ont pillé les provinces plus au Sud : Mésie et Thrace (Bulgarie actuelle).

D'autres Goths, venus de Crimée (côte nord de la Mer Noire) ont dirigé des raids maritimes sur l'Asie Mineure et ils ont pillé Ephèse (254). Le rétablissement a été difficile, l'Empereur *Valérien (253-260)* prend comme associé son fils *Gallien* (on commence à voir ce qui va être la règle par la suite : le partage du travail) Valérien se réserve la partie orientale et il a confié à Gallien la défense de l'Occident. Ils ont, à eux deux, à peu près rétabli la situation.

2.1.2 – Deuxième phase : 258 – 262

Ce sont les « années noires » : il y a de nouvelles attaques de la part des Perses, des Goths en Mer Noire et en Mer Egée. Sur le Rhin, les Alamans occupent les Champs Décumates, franchissent le Rhin, ravagent la Gaule et l'Italie du nord ; les Francs passent le Rhin et font un raid qui les emmène jusqu'en Espagne (Tarragone). Il y a aussi des troubles en Bretagne (grande) : les Pictes d'Ecosse franchissent le mur d'Hadrien, les Celtes d'Irlande font des descentes sur la côte Ouest de la (grande) Bretagne.

Valérien est vaincu, en 260 par les Perses à Edesse. Il a été fait prisonnier et est mort à la cour du Roi Shahpur. La légende dit que Shahpur a fait empailler son cadavre pour le garder en trophée.

Mais l'Empire a été sauvé par la constitution de sous-empires qui se sont créés :

- le prince qui régnait (plus connu par sa femme *Zénobie* qui régnera après sa mort) à Palmyre, un allié de l'Empire, réagit vigoureusement : il a réussi à repousser les Perses et à constituer un sous-empire : la Syrie, l'Égypte et une partie de l'Asie-Mineure.
- Du côté de la Gaule, il se produit le même phénomène, un général romain *Postumus* a pris son indépendance et a constitué un empire autonome. Pendant quelques années (260-274) la Gaule et l'Espagne ont vécu en dehors de l'Empire Romain. Cet empire autonome assurait la défense contre les envahisseurs sur le Rhin et contre les pirates saxons et frisons qui infestaient la Mer du Nord et la Manche.

C'est à ce moment-là que la décision a été prise d'évacuer les Champs Décumates, en 260, ils ont été abandonnés aux Barbares. Gallien a été obligé de laisser faire car il n'avait pas les moyens militaires pour tenir tête et il devait lutter aussi contre les usurpateurs : Il y a eu pendant un temps 30 généraux romains qui prétendaient au titre d'Empereur.

2.1.3 – Troisième phase : 267 – 275

Il y a reprise des invasions, des raids : les Goths envahissent et pillent : Chypre, la Crète, Athènes. Gallien est assassiné en Italie du Nord en 268, c'est son successeur qui a réussi à refouler les Goths : *Claude le Gothique* (surnom dû au fait qu'il a réussi à battre les Goths et à les refouler au-delà du Danube). Il a combattu les Alamans en Italie, sur les bords du Lac de Garde. Il est mort de la peste en 270.

C'est le successeur de Claude le Gothique qui a assuré le redressement : *Aurélien* (270 – 275), proclamé empereur par ses soldats. Le Sénat avait désigné un nouvel empereur, qui s'est suicidé face à la tâche qui l'attendait. Il réussit à battre les Goths en Dacie, mais il a préféré abandonner la partie au Nord du Danube, le limes est ramené au Danube. La Dacie a disparu . On baptise de ce nom une autre province qui se trouvait au Sud du Danube.

Il a mené une campagne victorieuse contre la reine Zénobie, il s'est emparé de Palmyre. Mais après son départ, les habitants se révoltent, les troupes romaines reviennent et la ville est entièrement saccagée . Elle ne s'en est jamais remise. En Gaule, Aurélien a réussi à négocier avec Tetricus qui s'est rendu (273). Aurélien a pu célébrer son triomphe à Rome en 274. Dans le cortège triomphal, il y avait la Reine Zénobie et Tetricus. Aurélien a été assassiné en 275 alors qu'il préparait une campagne contre les Perses.

Sur le front Sud, c'est plus calme, mais on note des agitations en Mauritanie, en Égypte. Malgré tout, l'Empire a tenu. Les empereurs, à l'usage se sont rendu compte que l'Empire était trop grand à gouverner pour un seul homme, ils ne pouvaient être présents partout. L'idée apparaît qu'il faudrait diviser l'Empire en plusieurs morceaux. Il apparaît aussi que les légions romaines ne sont plus invincibles.

2-2 La crise démographique et économique

2-2-1 .Longtemps, pour ces années, on a parlé d'une crise démographique considérée comme une évidence : toutes ces invasions ont engendré des massacres, en plus il y a eu

une épidémie de peste autour de 250-260, qui aurait fait des ravages (entre 1/3 et 1/2 de la population). Aujourd'hui les historiens remettent cela en question : on parle de variole et non de peste. Ils se demandent si on n'a pas amplifié la situation à partir de cas douteux : effectivement, certaines provinces ont été touchées durement par les épidémies, mais est-ce l'ensemble de l'Empire qui a eu à souffrir de cela ? Beaucoup sont sceptiques. L'Empire à la fin du 3^e et au début du 4^e siècle ne paraît pas gravement dépeuplé

2-2-2 Pour l'économie, pendant très longtemps on a enseigné qu'il y avait eu une crise économique au cours du 3^{ème} siècle mais on a très peu d'éléments, il n'y a pas de statistiques, il y a des différences considérables entre les régions. Jusqu'à une époque très récente, on disait qu'il y avait une récession : une baisse des échanges commerciaux, une baisse de la production mais les archéologues l'ont contestée très récemment. Ils s'appuient sur leurs recherches : le nombre de tessons de poterie ne prouve pas qu'il y ait eu une chute de la production. Ils mettent aussi en évidence qu'à Rome il y a une chute incontestable de la production agricole, mais aussi des manufactures (la céramique est importée), mais c'est compensé par le fait que d'autres provinces développent leurs commerces et leurs productions, par exemple, la province de Carthage fournit le blé à l'Italie, la céramique dans tous les pays méditerranéens. On s'aperçoit que les exportations de vin de la Gaule deviennent très importantes, que les exportations d'huile de l'Espagne grossissent, donc on ne peut pas parler d'une crise économique de l'Empire Romain.

2-3 Les effets importants de la crise

2.3.1 – Evolution du pouvoir impérial. : l'empereur est choisi par ses soldats. Ce n'est plus un homme cultivé mais énergique et quelquefois brutal. Le pouvoir subit une décentralisation sauvage, à coups d'usurpations mais le partage du pouvoir tend à s'institutionnaliser : Valérien et son fils Gallien. Gallien tolère l'existence de Postumus en Gaule, du royaume de Palmyre.

2.3.2 – Les réformes militaires

Le limes, après les invasions n'est plus qu'une mince ligne facile à franchir. L'empereur Gallien a organisé la défense : il ne laisse sur le limes que des avertisseurs et il place les troupes à l'arrière de telle façon que l'on puisse intervenir, en particulier avec la cavalerie, pour colmater les brèches dès qu'elles se produisent. Les barbares sont de plus en plus utilisés comme auxiliaires, surtout à la fin du siècle. Les villes s'entourent de fortifications : Rome (le mur d'Aurélien s'étend sur 19 km). Les commandements militaires sont confiés à des militaires de carrière et non plus à des sénateurs comme autrefois, Gallien a même interdit aux sénateurs de servir dans l'armée. Toutes les provinces où il y a des troupes ont un gouverneur pris dans l'ordre équestre souvent un ancien militaire.

2.3.3 – Pouvoir impérial et religions

Les empereurs ne sont plus crédibles selon l'hérédité, puisqu'ils ont été proclamés par leurs soldats. Pour affirmer leur légitimité, ils cherchent à se faire considérer comme des gens qui ont été choisis non seulement par leurs soldats, mais aussi par les dieux en faisant croire que leur pouvoir est une délégation des dieux.

Le Princeps d'autrefois est devenu un Dominus, un Empereur de droit divin avec un pouvoir absolu : un des premiers, Aurélien se fait appeler Dominus et Divus (divin) et porte un insigne jamais porté, un diadème, à l'imitation des souverains d'Orient. Ils exigent que lorsqu'on se présente devant eux, on se prosterne (proskynèse : origine perse). Dans le vocabulaire « sacer », est employé pour désigner tout ce qui touche à l'Empereur.

2.3.4 –Un Etat de plus en plus totalitaire

L'Etat intervient de plus en plus dans tous les domaines par exemple la vie économique et sociale. Les impératifs de la défense justifient que l'Empereur mobilise toutes les ressources possibles, y compris économiques, d'où une hausse considérable des impôts. Les cités étaient dirigées par des Conseils Municipaux, formés de « *curiales* » qui avaient en charge le recouvrement des impôts. S'il y avait des impayés, les curiales devaient les prendre à leur charge. Ces fonctions autrefois sollicitées parce que source d'honneur sont maintenant imposées.

2.3.5 –Les empereurs et la nouvelle religiosité

Au 3^{ème} siècle le Christianisme se répand mais reste très largement minoritaire. Dans l'ensemble du paganisme, il y a une renaissance, avec en particulier l'explosion des religions orientales (dont le Christianisme). Elles se diffusent massivement et transforment la mentalité religieuse. On connaît ces religions, elles ont été répandues dès le 3^{ème} siècle avant notre ère : culte de Cybèle, Isis – Osiris – Mithra. Même si ces religions sont anciennes elles ont un très grand développement au 3^{ème} siècle de notre ère parce qu'elles s'intéressent à la question du salut, c'est-à-dire de la vie après la mort. Le paganisme classique offre des sacrifices à tel ou tel dieu pour s'assurer sa bienveillance, mais c'est pour un usage utilitaire, et cela concerne la vie quotidienne. Tandis que ces religions nouvelles s'intéressent beaucoup plus à ce qui se passe après la mort. Le principal centre d'intérêt a été déplacé : de la vie en ce monde à la vie au-delà.

Cela s'accroît encore avec les cultes solaires qui viennent eux aussi d'Orient, en particulier de Syrie : Palmyre, Emèse (Homs), le dieu solaire s'appelle Héliogabale (ou Elagabal). Ce culte a été développé par la dynastie des Sévères : Septime Sévère (193-211) avait une épouse syrienne. Elagabal (218-222) porte le nom de son dieu et s'en fait le grand prêtre.

Ce culte du Dieu Soleil a été repris à partir de 270 par l'Empereur Aurélien (270-275) qui en a fait un culte officiel : le dieu dominant c'est le soleil *Sol Invictus*, qui figurait sur les monnaies. Il a fait bâtir un temple du soleil à Rome, il a fixé la fête de ce dieu, le 25 Décembre. Ce dieu soleil est considéré comme le protecteur de l'Empereur, de Rome et de l'Empire Romain.

Dans le même temps, une théologie solaire a été élaborée par un philosophe, Porphyre (pas de lien direct entre Porphyre et Aurélien). Cela montre bien que l'idée d'un dieu suprême était répandue, y compris dans le peuple et chez les intellectuels. Porphyre disait

que tous les autres dieux que ce soit Jupiter, Zeus... n'étaient que des représentations multiples et incomplètes de la divinité suprême qu'était le soleil.

Ces religions ont toutes un point commun c'est qu'elles offrent à leurs adeptes la promesse du salut après la mort, cela se traduit par un passage, une résurrection, d'où l'analogie avec le Christianisme. Cette mentalité nouvelle apparue au 3^{ème} siècle rend les païens de plus en plus perméables à la propagande chrétienne. Mais en même temps, le Christianisme peut être considéré comme un concurrent dangereux pour la religion officielle d'où les persécutions qui ont été dirigées à cette époque-là contre les chrétiens.

2-4- Les persécutions antichrétiennes

2-4-1- Avant 250

Des chrétiens sont mis à mort pour avoir refusé une offrande à l'Empereur ou aux dieux de Rome dès la fin du 1^{er} siècle. La règle a été fixée grâce à Pline qui a écrit à l'Empereur Trajan pour lui demander la conduite à tenir en face des chrétiens. La réponse de Trajan a été la règle pendant très longtemps : pas de poursuite systématiques, on ne fait pas d'enquêtes pour savoir qui est chrétien et qui ne l'est pas, mais si des chrétiens sont dénoncés par des gens fiables, si le chrétien est interrogé et persiste à affirmer qu'il est chrétien, s'il refuse de sacrifier aux dieux de Rome, il est puni. Cela peut aller jusqu'à la peine de mort. Mais, jusqu'au 3^{ème} siècle, il n'y a pas de persécution générale (les martyrs de Lyon en 177, Félicité et Perpétue à Carthage sous Septime sévère...sont victimes de persécutions locales selon les circonstances et l'humeur des gouverneurs).

A partir de 250, il y aura des persécutions générales qui sont dues à un effort de cohésion morale, les empereurs vont essayer de regrouper toutes les forces possibles, y compris les forces religieuses pour assurer l'unanimité autour d'eux. Il y a eu des effets pervers de l'Edit de Caracalla (212) : Caracalla a décidé que tous les habitants libres de l'Empire devenaient citoyens romains. Cet édit a des raisons fiscales, mais aussi des aspects religieux. Dans cet édit Caracalla accorde cette faveur à tous les hommes libres de l'Empire. Par cette décision, il veut rendre grâce aux dieux de Rome en leur donnant « pour fidèles tous les habitants du monde ». (Pour Caracalla, le monde, c'est l'Empire Romain). Caracalla demande que tous les hommes libres de l'Empire, en plus de leurs divinités propres, rendent hommage aux dieux de Rome pour obtenir leur protection. C'est le début d'une idée nouvelle : pour assurer la cohésion de l'Empire il faut une unanimité religieuse autour d'un culte imposé par le souverain. Cette exigence est facile à remplir pour les cultes polythéistes mais les chrétiens refusent de s'y soumettre. Or, le christianisme prend de plus en plus d'importance, ce qui va provoquer de grandes persécutions.

2-4-2- La persécution de Dèce(249-51)

Dèce a affronté la première grande crise militaire. Dèce veut assurer à son règne la protection divine et veut l'unanimité politico-religieuse. Son édit de décembre 249/janvier 250 proclame que tous les habitants de l'Empire devront manifester leur dévotion aux divinités protectrices de Rome en offrant un petit sacrifice : un animal, quelques gouttes de vin, quelques grains d'encens... C'est la première fois que l'Edit est valable pour l'ensemble de l'Empire. Les administrateurs doivent veiller à ce que tous les citoyens libres soient invités à venir rendre hommage aux dieux et on leur remettra un certificat signé (libellus). En cas de refus, ils seront punis. Les chrétiens sont particulièrement visés. Il s'agit de les récupérer plutôt que de les faire disparaître, faire des apostats plutôt que des martyrs. De très nombreux chrétiens ont accompli ce geste qui peut être considéré comme anodin. Il y a eu de très nombreux « lapsi », mais aussi des « confesseurs » : ceux qui ont refusé de se plier à la règle et n'ont pas été exécutés, mais ont été longtemps retenus en prison, et les martyrs qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême. Fabien évêque de Rome a été martyr, il a été mis à mort en 250. La persécution a été générale, mais brève puisque l'Empereur Dèce a été tué l'année suivante, en 251 au cours de la guerre contre les Goths. Comme à chaque fois, il y aura une querelle après l'arrêt des persécutions, à propos des lapsi : que faut-il en faire ? Faut-il les réintégrer après une petite pénitence ou faut-il les excommunier définitivement ? Discussions très vivantes qui ont conduit parfois à des schismes et à des querelles entre évêques : à Rome querelle entre l'évêque Corneille qui était partisan de les réintégrer et un rival, Novatien, qui était un rigoriste. Cette querelle a eu une suite à propos des baptêmes faits par les schismatiques : les baptêmes conférés par des gens qui ne sont pas en règle sont-ils valables ou pas ?

2.4.3 – La persécution de Valérien 253 – 260

Les malheurs qui frappent l'Empire sont attribués à la colère des dieux. Afin d'apaiser cette colère, il faut offrir des sacrifices. Comme les chrétiens refusent ces sacrifices, on prend des mesures contre eux, à partir de 257. Les premières mesures concernent le clergé : on demande aux évêques et aux prêtres de sacrifier, s'ils ne veulent pas, on leur interdit les cérémonies du culte et ils sont exilés. En 258, la mesure se durcit : le refus de sacrifier peut être puni de la peine de mort et elle est étendue à tous les chrétiens. Le Pape Sixte II a été décapité, Novatien aussi, Cyprien à Carthage a été tué ; à Tarragone, l'évêque a été brûlé vif. En 260, Valérien est fait prisonnier par les Perses. Gallien, son fils, assure la succession et met fin provisoirement aux persécutions.

2.4.4. - L'Edit de Gallien – 260 et la « petite paix de l'Eglise »

C'est « la petite paix de l'Eglise » qui durera jusqu'à 303. Entre 260 et 303, les Chrétiens ne sont plus persécutés. Gallien reconnaît dans son édit que les chrétiens peuvent être utiles à l'état. Les historiens discutent sur le fait que cette reconnaissance des chrétiens fait que le christianisme devient licite . Gallien a établi une tolérance qui va durer plus de 40 ans. Pendant cette période le Christianisme fait des progrès très sensibles, on trouve des chrétiens dans toutes les provinces, et dans toutes les catégories sociales, y compris chez les personnes qui occupent des fonctions officielles. Ces gens pouvaient être amenés à présider des cérémonies religieuses. Gallien a donné l'ordre de les dispenser d'assister à ces

cérémonies. A partir de ce moment-là le Christianisme n'est plus clandestin. Les évêques sont connus de tout le monde et honorés comme des personnages officiels .

Ainsi, à Antioche, sous l'Empereur Aurélien, en 272, un évêque, Paul de Samosate, avait été déchu de son titre d'évêque pour hérésie et mauvaise conduite. Comme il était soutenu par la Reine Zénobie, il n'avait pas été chassé et il continuait à se prétendre évêque d'Antioche. Lorsqu'Aurélien a récupéré la région, les chrétiens se sont adressés à lui en lui demandant de trancher entre Paul de Samosate, l'évêque déchu, et le nouvel évêque qui avait été élu à sa place et réclamait la restitution de la cathédrale. L'Empereur a été pris comme arbitre dans une affaire qui concernait les chrétiens. Aurélien a tranché en faveur du nouvel évêque, Domnus, parce que c'est Domnus qui était en correspondance avec les évêques de la doctrine chrétienne en Italie et spécialement à Rome. L'Empereur reconnaît-il la légitimité des évêques en communion avec Rome ? Cela voudrait dire que l'évêque de Rome jouerait un rôle prééminent. Ou donne-t-il son choix à Domnus parce qu'il est en relation avec la capitale ? Est-ce une décision religieuse ? Politique ? On ne sait pas.

Aurélien préparait une loi pour imposer le Culte du Soleil, mais il a été assassiné en 275 et n'a pas eu le temps de mettre son projet en oeuvre.

3 – LA RESTAURATION DE L'EMPIRE PAR DIOCLETIEN

3-1– Dioclétien et la tétrarchie : 284 – 305

Dioclétien, porté au pouvoir par l'armée d'Orient, se rend compte que les dimensions de l'Empire dépassent la capacité d'un seul homme : de l'Espagne aux bords de l'Euphrate, il faut un mois de voyage. Il partage le travail sur une base géographique en confiant certaines parties de l'Empire au gouvernement de quelqu'un qu'il a choisi par cooptation, fondée sur les mérites et les capacités et aussi sur les liens du sang. Il commence un an après son arrivée au pouvoir, il choisit pour le partage, Maximien et il lui confie l'Occident : la Gaule, la Germanie, l'Espagne, Dioclétien se réserve la partie orientale. Ils agissent en concertation et se rencontrent de temps en temps. En 293, l'Empire devient une tétrarchie :

2 empereurs= 2 augustes :

- | | |
|---|--|
| - 1 en Orient : Dioclétien (Nicomédie)
(Asie Egypte) | - 1 en Occident : Maximien (Milan) -
(Italie – Afrique - Espagne) |
|---|--|

Aidés par 2 césars :

- | | |
|--|---|
| - Galère (Thessalonique puis Sirmium)
(Partie européenne de l'Empire : Grèce
et Illyricum) | - Constance Chlore (Trèves) (Gaule et Grande Bretagne) |
|--|---|

Rome a déjà perdu son rang de capitale. Cette division du travail est renforcée par des mariages :

- Constance Chlore épouse une fille de Maximien. Galère a épousé la fille de Dioclétien. Cela se complète par des adoptions : Galère est adopté comme fils par Dioclétien.

Sur ces 4 augustes et césars, la prééminence appartient, sans contredit à Dioclétien. Ce système fonctionne pendant 10 ans avec de très probants résultats.

3-2– Les résultats

3-2-1– Sur le plan militaire

Les invasions de Barbares ont été bloquées tout le long du limes. En revanche, on admet de plus en plus des barbares pacifiques qu'on installe comme cultivateurs ou comme soldats. Les révoltes en Egypte ont été écrasées par Galère. Idem en Gaule : Constance Chlore fait face aux soulèvements. Idem en Mauritanie. En (grande) Bretagne, il y a eu une usurpation que Constance Chlore a éliminée très rapidement, il a reconquis la Bretagne qui est revenue sous la domination de l'Empereur Romain.

Contre les Perses, après une défaite, les Romains remportent une brillante victoire et leur campagne les conduit jusqu'à la capitale perse de Ctésiphon . La paix imposée aux Perses en 298 durera pendant 40 ans.

3-2-2– Les réformes

Militaires : pour fournir des soldats, Dioclétien met en place un système de conscription : chaque partie de l'Empire doit fournir un contingent de soldats. Ce système va se heurter à des objections de conscience de la part des chrétiens.

Administratives : les provinces ont été divisées en 2 ou 3, pour obtenir des provinces plus petites (x2 le nombre), elles sont regroupées en « *diocèses* ». L'Italie devient une province comme les autres.

Fiscales : cela a permis d'avoir des finances mieux assises.

Avec Dioclétien l'Empire Romain prend une nouvelle figure, que l'on appelait autrefois le *Bas-Empire*. Les manuels d'aujourd'hui ne parlent plus du Bas-Empire, mais de l'*Antiquité Tardive*. Depuis le 15^{ème} siècle, jusqu'au 20^{ème} siècle, on voyait les choses comme une phase de déclin, de décadence, pour aboutir à la chute finale : la disparition de l'Empire Romain devant les invasions barbares. Cette interprétation avait déjà été contestée par les historiens chrétiens. Le Bas-Empire, c'est le moment où le christianisme se développe. Pour les Chrétiens, il n'est pas possible de parler de déclin au moment où cette religion est en train de s'étendre. Cela a été contesté aussi par les historiens du droit, qui ont dit qu'il n'y a pas de déclin du tout : c'est le moment où le droit romain (qui reste la base de notre droit actuel) a atteint son apogée. A partir de 1900, il y a eu aussi des protestations de la part des historiens de l'art qui ont dit que l'art romain du 4^{ème} – 5^{ème} siècle est différent de celui du Haut-Empire, mais il n'est pas négligeable. Un livre de Henri-René Marrou, paru en 1949 , posait clairement la question : « *Décadence romaine ou Antiquité tardive ?* ». A partir de

1950, on ne parle plus de Bas-Empire, mais d'Antiquité Tardive. De même pour Peter Brown qui a adopté le terme « Antiquité Tardive= Late Antiquity »).

Nous sommes un peu déformés par notre vision occidentale : à partir de 476, l'Empire Romain, n'a pas disparu (c'est la partie occidentale qui a disparu) il a continué dans la partie orientale jusqu'en 1453, date de la prise de Constantinople par les Turcs.

3-3– La grande persécution (303 – 311)

Dioclétien, comme les autres empereurs a sacralisé son pouvoir, il se dit « fils de Jupiter » Maximien est « fils d'Hercule » mais Dioclétien veut utiliser la religion comme une force de cohésion morale autour des valeurs traditionnelles de la religion romaine. Il exige que le peuple rend les honneurs divins à l'Empereur, mais cette volonté rencontre de plus en plus d'opposition, en particulier chez les Chrétiens qui lui refusent les honneurs divins, cela va donc à l'encontre de la volonté de Dioclétien d'imposer une religion nationale, en particulier dans le domaine militaire : les objections de conscience se font de plus en plus nombreuses. A partir du moment où Dioclétien a mis en place le système de conscription, on s'est aperçu que beaucoup de gens convoqués pour l'armée s'abritaient derrière le fait qu'ils étaient chrétiens (ou qu'ils se prétendaient chrétiens), et, en conscience, ne pouvaient pas porter les armes. A l'époque de Dioclétien, on attribue de nombreuses légendes de militaires martyrisés à cause de ces objections : par exemple St Maurice (beaucoup de ces faits sont des légendes).

A partir de 303, Dioclétien déclenche une violente persécution qui a pratiquement touché tout l'Empire. Elle commence dans la capitale de Dioclétien à Nicomédie, le 23 février 303. Dioclétien ordonne de forcer les portes des églises, de s'emparer des livres saints chrétiens, de les brûler et de détruire les sanctuaires. Le lendemain, un édit a été affiché disant que partout les édifices du culte des chrétiens allaient être mis à bas, qu'on exigeait que soient produits aux autorités les textes des écritures : les livres liturgiques, les livres de prière, la Bible....pour les détruire. D'autres édits suivirent disant que les chrétiens seraient déchus de toutes leurs charges et dignités et que tous les habitants de l'Empire seraient obligés de sacrifier aux dieux sous peine de punition sévère pouvant aller jusqu'à la peine de mort. L'application des édits a été très variable suivant les provinces et suivant la personne qui était à la tête du secteur. La persécution a été particulièrement terrible en Orient, en Egypte, en Afrique. Elle a été plus douce dans les régions qui étaient sous la domination de Constance Chlore qui s'est contenté de faire démolir quelques églises, mais il y a eu très peu de martyrs. La persécution a duré deux ans en Occident, mais en Orient elle s'est prolongée jusqu'en 312 : l'Evêque d'Alexandrie a été mis à mort en 312.

En 305, Dioclétien a décidé de mettre en application son système de la tétrarchie : les deux Augustes : Dioclétien et Maximien ont abdicé, et, à leur place, ont été promus les 2 Césars : Constance Chlore et Galère sont devenus Augustes et ils ont choisi des Césars :

- pour l'Orient : Maximin Daïa
- pour l'Occident : Sévère.

Le système a très bien fonctionné mais il n'a duré qu'un an car, dès 306, Constance Chlore, nouvel Auguste, meurt. Aussitôt, son fils Constantin s'est fait proclamer Empereur Auguste en Bretagne (Grande), en 306, sans consulter les autres. L'hérédité est entrée en conflit avec le système de la tétrarchie. De même, en Italie, le fils de Maximien, Maxence s'est fait proclamer Empereur Auguste, il a éliminé Sévère en 307. Pour les chrétiens, ces proclamations furent favorables : Constantin, comme Maxence (sans être encore chrétiens) sont des empereurs très tolérants qui mettront fin immédiatement aux persécutions en Occident. En Orient les persécutions seront très violentes avec Maximin Daïa qui est encore plus terrible que Galère

3-4– La fin des persécutions (311)

Elles se terminent, en Occident, à partir de 305, pour l'Orient en 311 – 312. En 311, Galère publie un Edit de tolérance du Christianisme à Sardique (Sofia) et reconnaît que la persécution a été une erreur et un échec parce que les chrétiens sont devenus tellement nombreux qu'il n'est pas possible de les faire disparaître complètement et la persécution a été une affaire dangereuse parce qu'elle risquait d'accentuer les divisions de l'Empire, surtout en 311 où la politique est différente en Orient et en Occident : en Occident, on tolère les chrétiens, en Orient on continue à les persécuter, donc si on veut rallier les chrétiens à l'Empire, comme le souhaite Galère, il faut leur reconnaître le droit de pratiquer librement leur culte. A la fin de son édit, Galère demande même aux chrétiens de prier pour le salut de l'Empereur et de l'Empire. Pour la première fois, dans un édit impérial, le Christianisme est reconnu comme étant une religion, non seulement licite, mais aussi utile à l'Etat. Galère a publié son Edit en 311, à titre personnel mais également au nom des 4 empereurs de ce moment-là : Galère, Constantin, Maximin Daïa, Licinius. L'édit s'applique à l'ensemble de l'Empire. Maximin Daïa refuse d'appliquer l'édit et continue les persécutions et après la mort de Galère, en 311, il a étendu son autorité sur la partie gouvernée par Galère : les chrétiens d'Orient ont eu à affronter les persécutions jusqu'en 312. Il a fini par s'incliner, menacé par Constantin et par Licinius qui se sont mis d'accord pour que l'édit de Galère soit appliqué. Constantin (partie occidentale) et Licinius (partie centrale) se sont rencontrés en avril 313 à Milan et se sont mis d'accord pour soutenir l'édit de tolérance de Galère. On l'appelle l' « Edit de Milan », mais il n'y a jamais eu d'Edit de Milan, il y a eu seulement une décision de faire appliquer l'Edit de Galère de 311. Maximin Daïa qui a continué les persécutions a été vaincu et tué en 313, les persécutions se terminent.

4 – LE CHRISTIANISME AU DEBUT DU 4^{ème} SIECLE

4-1– Une organisation déjà très élaborée

L'organisation repose sur les évêques qui sont élus par les fidèles de la ville (clergé et peuple), le candidat est acclamé ou refusé, mais la cooptation fonctionne aussi. L'évêque élu est consacré par au moins par 3 évêques. On admet que l'évêque d'Alexandrie ait autorité sur tous les évêques d'Egypte, c'est la même chose pour Antioche, pour les églises de Syrie, Carthage pour l'Afrique, Rome pour l'Italie.

Dans certaines grandes villes (Rome, Alexandrie), il existe déjà des paroisses.

La distinction entre clercs et laïcs est nette, on devient clerc pour la vie, l'ordination est réservée aux hommes libres, célibataires ? la question se pose : elle a été soulevée au Concile de Nicée

(325), par Ossius. Un égyptien, Paphnuce, s'oppose au célibat et fait repousser la proposition.

Les clercs sont engagés pour la vie, la hiérarchie est déjà établie,

- ordres majeurs : évêque, prêtre et diacre,
- Ordres mineurs : sous-diacre, lecteur, portier, exorciste.

Ce clergé est entretenu par les dons des fidèles. L'ordination qui devient irréversible à partir du diacre est donnée pour une fonction précise et pour une Eglise donnée.

Les sacrements sont :

- Le baptême est reçu à l'âge adulte, voire au dernier moment, sur le lit de mort. Mais on commence à voir apparaître les baptêmes d'enfants (pédobaptisme). On a intérêt à se faire baptiser le plus tard possible car le baptême efface tous les péchés antérieurs (Constantin, Saint Ambroise, Saint Augustin...)
- L'eucharistie : dont les formes sont déjà très bien fixées : l'instruction, la consécration, le repas.
- La pénitence : est très différente de la confession d'aujourd'hui. Elle permet d'effacer un péché mais elle ne concerne que les péchés graves, et ce sacrement, publique, est donné une seule fois dans la vie. Il n'est pas réitérable
- L'ordination.

Il faut souligner l'importance des réunions d'évêques : Concile ou Synode, ce sont des réunions régionales ou provinciales. Les évêques concertent leurs points de vue sur les questions de déviance et de discipline et prennent des décisions en commun qui sont communiquées aux absents par une *lettre synodale*.

L'évêque de Rome jouit d'un prestige particulier et d'une primauté d'honneur, mais lui, revendique une primauté de juridiction qui est loin d'être acceptée : violentes oppositions entre l'évêque de Rome et d'autres sur la date de Pâques, controverses entre Rome et Carthage à propos des baptêmes donnés par des prêtres indignes ou hérétiques.

4-2 Diffusion du Christianisme dans l'Empire : la géographie

Aucune statistique. Les chrétiens augmentent très fortement dans la deuxième moitié du 3^{ème} siècle. Au cours de la « petite paix de l'Eglise », entre 260 et 303, les empereurs romains ont laissé le christianisme se développer paisiblement, mais les chrétiens sont toujours très minoritaires (5 à 10 %). On a pu établir des cartes de diffusion du Christianisme. Ces cartes ont été établies à partir de témoignages littéraires (Eusèbe de Césarée) d'inscriptions funéraires, de listes conciliaires (à Carthage, en Espagne, à Arles en 314, à Nicée en 325).

Il y a une dualité entre l'Orient et l'Occident, en rapport avec la langue utilisée : Ouest : latin, Est : Grec, dans d'autres régions, le Syriaque. Le Grec reste utilisé en Occident jusqu'au 3^{ème} siècle (Rome, Lyon). En Orient, on ignore le latin.

4-2-1- Les églises de langue grecque

La Palestine : Jérusalem s'appelle, depuis le 2^{ème} siècle Aelia Capitolina. En 135, l'Empereur Hadrien en chasse tous les juifs et change le nom de la cité. Les judéo-chrétiens ont disparu de Jérusalem. Au 4^{ème} siècle, il y a une communauté chrétienne à Jérusalem, formée de chrétiens venus du paganisme. Si l'on prend la liste des évêques de Jérusalem, leurs noms sont grecs et non pas juifs. Jérusalem n'a

pas retrouvé son prestige de « mère des églises ». L'évêque de Jérusalem est cité en 2^{ème} position, après l'évêque de Césarée (capitale civile de Palestine). Césarée est une ville de prestige : le penseur chrétien Origène y a enseigné, et Eusèbe de Césarée, premier historien de l'Eglise, a été évêque de cette ville : il était le disciple d'Origène. La mission chrétienne en pays juif a été un échec. Les Eglises, en Palestine sont d'origine hellénique : Néapolis (Naplouse), Sébaste, les villes de la Décapole.

La Syrie : on trouve des évêques à Gaza, Tyr, Emèse, Palmyre, Antioche (très grande ville). Antioche a une influence missionnaire très grande : à l'Est, l'évangélisation s'est faite jusqu'en Perse et en Mésopotamie (Osroène). Edesse prétend avoir une origine chrétienne très ancienne, le Roi aurait été en correspondance avec Jésus (légende). L'influence d'Antioche s'est étendue au-delà de l'Empire Romain : en Perse, en Inde (évangélisation par l'apôtre Thomas : légende ?).

L'Egypte : Alexandrie est la 2^{ème} ville importante de l'Empire Romain. C'est une capitale politique mais aussi la capitale intellectuelle du Christianisme. Dans cette ville se mélangent chrétiens et païens mais il y a aussi des restes de religion égyptienne et la communauté juive détruite par Trajan en 115-117 s'est reconstituée. La langue utilisée est le Grec mais on utilise aussi la langue locale, le Copte. On commence à voir chez les chrétiens des traductions, au 4^{ème} siècle, en copte. Les évêques d'Alexandrie ont une très grande autorité sur les évêques d'Egypte, mais aussi sur la Libye et sur Cyrène. Il y a eu de grands évêques : Denys d'Alexandrie, évêque au milieu du 3^{ème} siècle, en relation épistolaire avec Rome, Antioche, Carthage. On ne sait pas comment s'est faite l'évangélisation et le réseau des évêques a été très tardif : au 3^{ème} siècle, il n'y a qu'un seul évêque à Alexandrie, mais au cours du 3^{ème} siècle, on a vu se multiplier les évêchés. Au début du 4^{ème} siècle, un Concile se réunit à Alexandrie où il y avait une centaine d'évêques d'Egypte. L'Egypte est le pays de naissance du monachisme au cours du 3^{ème} siècle : Antoine et Pacôme sont des moines égyptiens.

L'Asie Mineure : c'est la région la plus densément christianisée. L'évêque Polycarpe de Smyrne, martyr modèle au 2^e siècle, a laissé une correspondance aux Eglises d'Asie et de Rome. Les grands centres sont Ephèse (Paul), la Vierge Marie y aurait fini ses jours, accueillie par l'apôtre Jean, Smyrne, Pergame, Nicomédie (capitale politique), Nicée, Milet, Iconium

L'Arménie : pays disputé entre l'Empire Perse et Empire Romain. L'Arménie a été évangélisée par Antioche et Edesse, mais la tradition arménienne attribue un rôle décisif à Grégoire l'Illuminateur (240 – 326) qui est venu de Cappadoce et a réussi à convertir le Roi d'Arménie Tiridate (294 – 324). Tout le pays se serait converti au Christianisme sur ordre du Roi.

La péninsule grecque : l'évangélisation est ancienne, faite par Paul, mais il y a assez peu d'évêques venant de cette région. Athènes n'est plus un grand centre intellectuel.

En dehors du limes : on trouve des chrétiens en dehors de l'Empire : en Crimée : à Nicée, il y a 2 évêques venant de cette région. Ce christianisme a pu être diffusé par des captifs chrétiens : les grands parents **d'Ulfila** ont été faits prisonniers par les Goths, ont transmis le christianisme à leurs descendants et Ulfila convertira les peuples barbares

4-2-2- Les Eglises de langue latine

La province d'Afrique : Tunisie et Algérie Orientale (région de Constantine ou Numidie). Elle est sous l'influence de Carthage. Cette région parle le latin. Eglise illustrée par le grand évêque Cyprien (248 – 258). En Afrique, le réseau épiscopal est très dense : 130 à 150 évêchés. Vers l'ouest, la densité se relâche, il y a beaucoup d'évêchés autour de Cirta, capitale de la Numidie (Constantine). En Mauritanie, les évêchés sont beaucoup moins nombreux, mais il y a des évêchés jusqu'au Maroc

actuel. On note, en Afrique, une présence massive du Christianisme, ce fut la province la plus christianisée de tout l'Empire Romain. avec de grands penseurs ☹ exemple : Tertullien (fin 2^{ème} et 3^{ème} siècle). La persécution de Dioclétien y a fait de nombreuses victimes et les séquelles seront très graves. Cela a provoqué un schisme entre les intransigeants envers ceux qui avaient faibli pendant la persécution (les lapsis) et ceux qui étaient plus indulgents : le schisme donatiste.

Rome : On y parle le latin mais le grec s'y maintient jusqu'au 3^o siècle. Le clergé est nombreux. On dispose d'un exposé fait, au milieu du 3^{ème} siècle par le Pape Corneille : dans son église de Rome, il y a 46 prêtres, 7 diacres, 7 sous-diacres, 42 acolytes, 52 exorcistes, lecteurs et portiers et 1500 veuves et indigents assistés. Même à Rome, il est impossible de calculer la population chrétienne, par rapport à la population totale mais on est certain que c'est une minorité (10% ?). On se fie sur l'extension des cimetières. Le prestige de Rome est très grand dans tout le monde chrétien, mais l'Italie n'est pas très fertile en évêchés (25 ou 30 sièges épiscopaux au début du 4^o siècle), le réseau est dense autour de Rome. Il n'y a qu'un seul évêque en Sicile : l'évêque de Syracuse, 1 en Sardaigne. Dans l'Italie du Nord, il n'y a d'évêque que dans les grandes villes comme Milan.

En Gaule, en particulier, en Provence, il y a toute une tradition de fondations apostoliques des Eglises : Arles, Avignon, Marseille, Toulouse, Narbonne. Mais, si on ne croit plus à ces légendes, il est certain que christianisme est apparu tôt en Gaule. Dès la 1^{ère} moitié du 3^{ème} siècle, on compte 20 à 40 évêchés : Lyon (évêques Pothin, Irénée) Vienne, Arles, Toulouse, Narbonne Toutes ces Eglises conservent des liens très étroits avec Rome. Il y a eu un Concile à Arles en 314 : il y avait 16 évêques gaulois qui étaient présents ☹ (Orange, Apt, Mende...). Les évêchés sont très concentrés dans le Sud de la Gaule, surtout en Provence. Au-delà de cette Gaule du Sud, les évêchés sont beaucoup plus rares : Tours (St Martin), Poitiers (Hilaire)...

Grande-Bretagne (appelée Bretagne par les Romains) : il y a des chrétiens en Bretagne mais on ne sait pas par quel cheminement ; lors des persécutions de la fin du 3^{ème} siècle, on cite le nom de 3 martyrs. A Arles, en 314, il y avait 3 évêques de Bretagne.

Irlande – Ecosse : ces 2 régions sont complètement en dehors du monde Romain et du Christianisme. Ils n'apparaîtront qu'au cours du 4^{ème} siècle avec Saint Patrick (vers 389 et 461).

L'Espagne a déjà de nombreux évêchés, et de très nombreux martyrs. L'Espagne a même tenu un concile à Elvire (on ne sait pas où situer cette ville, on pense que c'était Grenade ?), au début du 4^{ème} siècle (300 ? 305 ?) : 38 Eglises y étaient représentées, le réseau était particulièrement dense dans le Sud de l'Espagne (Andalousie, appelée à l'époque la Bétique) : 20 communautés, 1 évêché à Cordoue dont l'évêque s'appelle Ossius (il jouera un rôle très important au Concile de Nicée).

Illyricum, Dalmatie, provinces danubiennes : le Norique, la Pannonie.... Au début du 4^{ème} siècle, c'est le commencement de la christianisation. Il n'y a qu'un endroit où on est sûr qu'il y a une Eglise chrétienne : Sirmium.

En conclusion, on note l'énorme prédominance du christianisme de l'Orient grec, c'est la partie la plus riche, la plus peuplée, la plus christianisée, la plus développée au point de vue intellectuel : les grandes écoles sont à Antioche, Smyrne, à Alexandrie. En dehors de Rome et de Carthage l'Occident passe pour un peuple de sauvages, c'est important de le noter car, pour les orientaux, on en restera là.

DEUXIEME PARTIE : DE CONSTANTIN à THEODOSE II

(4^{ème} et début du 5^{ème} siècle)

L'Empire Romain devient chrétien :

De la liberté religieuse à la religion d'Etat.

Chapitre I – CONSTANTIN (306-337)

1.1 – La conquête du pouvoir (306 – 324)

Constantin est né entre 270 et 290, en Mésie, région au Sud du Danube, à Naissus (Serbie actuelle). C'est le fils d'un général romain : Constance Chlore, né d'un concubinage avec une fille d'auberge, grecque et chrétienne, Hélène. Constance Chlore a effectué une brillante carrière militaire, il fait partie de la tétrarchie mise en place par Dioclétien. Il est devenu Auguste pour l'Occident (en Orient, Auguste : Galère) en 305.

Constantin est très déçu de ne pas avoir fait partie de la tétrarchie (à la place de Sévère, César en Occident). Il rejoint son père et fait campagne, avec Constance Chlore en Grande-Bretagne contre les envahisseurs qui venaient d'Ecosse. Au retour, Constance meurt, de mort naturelle en Juillet 306. Selon les règles de la tétrarchie, Sévère aurait dû devenir Auguste, mais les soldats proclament Constantin Empereur Auguste à la place de son père. Mais en 306, à Rome, le fils de l'ancien Auguste, Maximien, Maxence se fait lui aussi proclamer Auguste. La loi de l'hérédité semble en voie de l'emporter sur la loi de la tétrarchie où les successeurs des Auguste étaient choisis en fonction de leurs mérites et non de leur naissance. Maxence élimine Sévère et domine une grande partie de l'Occident : Italie, Afrique, Sicile (partage entre Constantin en Grande-Bretagne et Maxence à Rome).

En 308, les anciens empereurs, Dioclétien et Maximien, sortis de leur retraite, rencontrent Galère sur le Danube et ils décident ensemble que Sévère, tué, sera remplacé par Licinius, choisi pour devenir Auguste en Occident. Constantin sera César de Licinius, quant à Maxence, il est considéré comme un usurpateur à éliminer. Licinius ne réussit pas à s'imposer et, en 308 – 309, on a 4 Augustes en même temps : 3 en Occident : Constantin, Maxence et Licinius + Galère en Orient. Constantin va réussir à éliminer, l'un après l'autre tous ses concurrents pour rester seul Auguste.

En marchant sur Rome, Constantin aurait eu un signe (différent suivant Eusèbe ou Lactance), rêve ou vision ? Il lui aurait été promis la victoire à condition qu'il place sur le bouclier de ses soldats un insigne spécial (croix égyptienne ? chrisme ?). Constantin remporte la victoire et Maxence a été tué dans la bataille du Pont Milvius en octobre 312.

En Orient, l'Auguste Galère a décidé de mettre fin aux persécutions contre les chrétiens : il proclame un Edit de tolérance (avril 311) : Edit de Sardique (Sofia), et il meurt peu après. Il ne reste plus que 2 Augustes : Constantin et Licinius qui se rencontrent à Milan, en février 313, Licinius épouse la demi-sœur de Constantin. Ils écrivent, ensemble une lettre, qui dans l'histoire a pris le nom « d'Edit de Milan », que l'on considère comme le commencement de l'Empire Chrétien. Cet « Edit de Milan » étend à l'ensemble du monde romain l'Edit de Sardique (Galère) et en ordonne l'application en particulier en Orient, où Maximin Daïa, refusait de l'appliquer ; Maximin a été éliminé par Licinius en 313. Fin 313, il n'y a plus que 2 Augustes : Constantin qui domine l'Occident et Licinius qui domine l'Orient. Après une première guerre, en 316, les 2 Augustes se réconcilient et ont décidé de proclamer Césars le fils de Constantin et celui de Licinius.

En 324, 2^{ème} guerre entre les 2 Augustes, Licinius est complètement vaincu, il a été obligé de se rendre à Constantin qui lui avait promis la vie sauve, mais il a été étranglé. En 324, Constantin a éliminé tous ses concurrents.

1.2 – Constantin, seul Empereur (324 – 337)

Dès 324, Constantin décide de créer une nouvelle capitale qui, en 330 a été inaugurée, à l'emplacement d' une petite ville : Byzance, qui va devenir la « ville de Constantin », Constantinople, elle va devenir la nouvelle Rome. Rome continue à être la capitale historique de l'Empire Romain, mais elle est déchuée en tant que capitale politique. Les grandes affaires se passent en Orient. La « nouvelle Rome » va devenir la rivale de l'ancienne, y compris dans le domaine religieux.

Constantin a fait de nombreuses opérations militaires : il a réussi à refouler les Alamans sur le Rhin, a repris la guerre contre les Perses, il les a refoulés. Il a été marqué par de sombres histoires de famille : en 326, il a fait exécuter son fils aîné, 23 ans : Crispus, dénoncé par sa belle-mère, Fausta qui elle-même est morte dans son bain, ébouillantée. Constantin n'est pas baptisé, il ne sera baptisé que sur son lit de mort. Dans ce domaine, il est fortement influencé par sa mère, Héléne, qui est chrétienne.

Il prévoit sa succession, il a décidé qu'après lui, ses 3 fils : Constantin, Constance, Constant lui succéderont.

Il a fait de nombreuses réformes militaires, fiscales... Il meurt en 337. Il a été baptisé in extremis par l'évêque Eusèbe de Nicomédie.

1.3 – Constantin et le Christianisme

Constantin avait une mère chrétienne, mais il n'a pas été baptisé jusqu'au dernier moment, avant sa mort. Il y a une controverse entre historiens sur l'adhésion de Constantin au christianisme, sur la date et sur la profondeur de son adhésion. Il y a 2 positions extrêmes :

- Constantin a toujours été chrétien. Mais des panégyriques ont été prononcés en Occident (Autun, Trèves) en 311. Les auteurs de ces panégyriques le présentent comme un empereur païen.
- Constantin n'a jamais été chrétien, sa conversion est purement extérieure, il s'est converti uniquement pour des raisons politiques pour gagner l'appui des chrétiens. Zosime, historien païen, prétend que si Constantin a adopté le Christianisme, c'est parce que cette religion lui permettait de se faire pardonner ses fautes. Contre cette thèse on peut objecter que si c'était par opportunisme, c'était certainement un mauvais choix parce qu'à l'époque (310 – 320), les chrétiens ne sont encore qu'une minorité (5 à 10 % au maximum).

Entre les 2 se situe peut-être la vérité, l'historien Piganiol soutient la thèse que Constantin avait adopté une religion syncrétique : il avait mélangé un peu de christianisme avec beaucoup de paganisme (philosophie, culte solaire, néo-platonisme). La fixation de la date du 25 décembre, comme fête de la naissance du Christ correspond à une fête solaire.

Palanque, autre spécialiste de l'Histoire Ancienne, prétend que Constantin s'est converti en 312, au moment de la vision qu'il avait eue, soit en rêve, soit dans le ciel.

La thèse la plus courante, soutenue aujourd'hui, c'est que Constantin a été très marqué par cette vision, en 312, cela l'a mis sur le chemin de la conversion, mais elle a été progressive, elle est devenue complète en 324. On a de lui un discours, en 325, qu'il a prononcé, le Vendredi Saint à Antioche, devant une assemblée d'évêques. Ce discours est très nettement chrétien. Le comportement de Constantin envers les chrétiens a été très favorable, en particulier dès son entrée à Rome, après la bataille de Pont Milvius. Dès 312, Constantin décide de restituer tous les biens qui avaient été confisqués pendant la persécution déclenchée par Dioclétien. (Mais, en 260, l'Empereur païen Gallien avait pris la même décision).

Après de Constantin, dès 313, Ossius, évêque espagnol de Cordoue, semble avoir été un conseiller très écouté. Constantin a fait des dons importants à l'Eglise d'Afrique et à l'Eglise de Rome : par exemple en 313, le Palais du Latran qui sera la résidence habituelle des Papes, jusqu'au 14^{ème} siècle. On discute beaucoup sur l'interprétation à donner à l'Edit de Milan qui accorde la tolérance, la liberté religieuse, à toutes les religions. On n'a pas de traces de l'édit de Milan, mais Licinius a fait afficher sur les murs de son Palais un texte qui s'inspire de la réunion de Milan : liberté à toutes les religions, mais faveurs aux chrétiens. Les biens de l'Eglise seront dispensés d'impôts fonciers. Dès 313, les membres du clergé seront exemptés des charges municipales des « décurions ». Aux frais de l'Etat, on a construit un certain nombre de bâtiments somptueux, la basilique du Latran, cathédrale de Rome, une basilique pour abriter les fragments de la croix découverts par la mère de Constantin, à Jérusalem : la basilique Sainte Croix, la basilique sur la tombe de Saint Pierre au Vatican, la Basilique du Saint Sépulcre, à Jérusalem etc.

Dès 313, Constantin intervient dans les affaires internes du Christianisme en s'occupant de la querelle qui déchirait l'Eglise d'Afrique. Mais ce n'est pas une preuve d'adhésion au christianisme : l'Empereur prend soin de la paix publique.

EN 321, Constantin décide que le dimanche sera un jour férié : pour les chrétiens c'est le jour du Seigneur, mais le dimanche était aussi le jour du soleil. Constantin crée une fête qui peut être commune aux païens adorateurs du soleil et aux chrétiens. Il a aboli le supplice de la croix. Cependant l'engagement chrétien de Constantin est de plus en plus clair, surtout à partir de 325.

Il a pourtant conservé son titre de « pontifex maximus », grand prêtre de toutes les religions païennes et il a laissé subsister les usages païens. Il a interdit les sacrifices sanglants mais n'a pas décidé la fermeture des temples païens. Il n'y a pas eu d'opposition vigoureuse contre sa politique

Les juifs qui ont une religion tout à fait à part, conservent leur liberté de culte entière, même si on note un antisémitisme net chez les chrétiens. Constantin n'est pas hostile aux juifs, mais il leur interdit de circoncire leurs esclaves non juifs et il a pris parti pour que la fête chrétienne de Pâques soit célébrée à une autre date que la Pâque juive.

1.4 – Constantin et le donatisme

A partir de 312, Constantin intervient dans cette querelle qui divise les chrétiens d'Afrique : il ne s'agit pas de doctrine mais d'un schisme, il faut savoir qui dirige l'Eglise d'Afrique (et non pas : que faut-il croire). C'est une séquelle de la persécution courte mais très violente de Dioclétien qui a affecté l'Afrique (arrêtée en 307). Elle a provoqué de nombreux abandons (lapsi). Les « traditores », durant les persécutions, ont remis aux autorités les livres saints qui ont été brûlés En Afrique, il y a eu de très nombreux lapsi et traditores, le problème de leur réconciliation se pose : comment faut-il les traiter ? Faut-il être généreux avec eux ? Ou faut-il être intransigeant et considérer que leur faute ne s'effacera qu'à leur mort ?

En 311 ou 312, meurt l'évêque de Carthage, on choisit un nouvel évêque, Cécilien dont l'élection a été contestée tout de suite car il passe pour laxiste envers les lapsi et les traîtres. En 312, l'Eglise d'Afrique se coupe en 2 : il y a ceux qui se considèrent comme la véritable Eglise, celle des « purs », qui n'accepte ni les lapsi, ni les traîtres, c'est l'Eglise des martyrs qui a le soutien du primate de Numidie (Tunisie Occidentale et Algérie Orientale) et les autres. Un concile se réunit à Carthage à l'automne 312, 70 évêques y participent. Ce concile demande à Cécilien de venir s'expliquer : il refuse de comparaître. Le Concile déclare alors que l'ordination de Cécilien est nulle (un des trois évêques qui a consacré Cécilien était accusé d'être un traître : c'est l'application de la théologie africaine, la validité du sacrement est liée à la dignité des consécrateurs). Le Concile de Carthage élit un nouvel évêque qui va mourir dès 313, il aura comme successeur, Donat qui donnera son nom au donatisme. En 313, on a 2 évêques de Carthage, 2 primats d'Afrique, 2 Eglises : le parti de Cécilien et le parti de Donat, le conflit est très violent : les donatistes considèrent que tous les sacrements donnés par l'autre Eglise sont nuls. Ils rebaptisent systématiquement tous les gens qui passent d'une Eglise à l'autre.

On fait appel à l'Empereur Constantin qui considère, dans un premier temps que c'est Cécilien l'évêque légitime. En avril 313, les évêques donatistes envoient à Constantin un acte d'accusation contre Cécilien, ils demandent l'intervention de l'Empereur pour un jugement par des évêques autres qu'africains. Constantin accepte : le procès aura lieu à Rome, en octobre 313 où seront convoqués Cécilien et Donat devant l'évêque de Rome, 3 évêques de Gaule et de Germanie et 15 évêques italiens. Cécilien est disculpé : il n'y a pas de vice de forme dans son élection (le tribunal applique la théologie romaine : la validité du sacrement ne dépend pas de la dignité de celui qui le confère), Donat est condamné comme étant responsable du schisme.

Devant le refus des donatistes d'accepter la sentence, Constantin accepte de rejurer l'affaire devant un nouveau tribunal composé d'évêques choisis dans tout l'Occident, réunis à Arles, en août 314. Constantin accepte de mettre à la disposition des intervenants le service de communication impérial le « Cursus Publicus », les évêques (33) qui viendraient à Arles auraient le voyage gratuit. Cécilien et Donat sont présents. De nouveau, les donatistes ont été condamnés mais cela n'a rien réglé, les donatistes ont continué leurs manifestations et leurs violences. Constantin intervient : en 315, il envoie deux enquêteurs, des évêques italiens, en Afrique, pour voir sur place ce qui se passait. Sur leur rapport, Constantin rend sa sentence en novembre 316, à Milan et confirme les décisions de Rome et d'Arles. En 317, il proclame un édit contre les donatistes, leur ordonnant de rendre les églises qu'ils avaient occupées indûment. Il y eut de très violentes réactions et Constantin, en 321, se résigne à tolérer les donatistes. Il a accordé la liberté de culte aux deux parties et accepte de rappeler les exilés. En février 330, un évêque de Numidie se plaint que la basilique de Circa a été usurpée par les donatistes : Constantin capitule devant les donatistes et il promet aux catholiques orthodoxes de leur construire une autre basilique. Le problème donatiste durera encore plus d'un siècle.

1.5 – Le premier Concile œcuménique : Nicée (325)

1.5.1 – Le problème trinitaire :

Dans le Nouveau Testament, le mot « Trinité » n'existe pas mais, depuis toujours, on baptise les chrétiens « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ». On en parle aussi dans le Credo. Le « symbole des Apôtres » est un symbole occidental ; les églises orientales ont d'autres textes que ce Credo, mais ils parlent aussi de la Trinité. Dans la Trinité, on utilise trois noms, les chrétiens adorent-ils 3 dieux ? Sont-ils infidèles au monothéisme ? Ne sont-ils pas des polythéistes ? La formule d'aujourd'hui est qu'il y a un seul Dieu en 3 personnes mais cette formule ne sera mise au point

qu'au 4^{ème} siècle, à partir du Concile de Nicée et d'autres. Cette formule résulte de multiples confrontations et les débats ont été extrêmement vifs.

Quelles sont les solutions possibles, pour concilier l'existence d'un seul Dieu avec 3 noms de Dieu (Père, Fils et Esprit) ?

1 – : le « monarchianisme » Il y a un seul Dieu . Avec deux formules :

A- il y a un seul Dieu qui a adopté un homme pour en faire son fils : c'est l' « adoptianisme » qui peut s'appuyer sur le récit, dans l'Évangile, du baptême de Jésus : « Tu es mon Fils bien-aimé ». Le Fils est une créature qui a été divinisée.

B – il y a un seul Dieu qui peut apparaître sous des modes, des visages différents. Dans l'Évangile, Jésus dit : « Qui m'a vu a vu le Père » ou « le Père et moi, nous sommes un » C'est le « modalisme ». Cela pose un problème : est-ce Dieu lui-même sous l'apparence du Fils qui a souffert sur la croix, qui a été mis en croix ? Cette doctrine a été soutenue par Sabellius, théologien de la Libye actuelle (Cyrénaïque) qui a enseigné à Rome, au début du 3^{ème} siècle, et a été excommunié par Callixte 1^e. Ce sabellianisme a très fortement influencé l'Occident, et pour les orientaux, c'est une hérésie spécifiquement occidentale.

2 – si on rejette le monarchianisme et qu'on admette une Trinité on doit se poser la question : y-a-t'il une hiérarchie dans la Trinité ? Le Fils est-il inférieur au Père ? « *Le Père est plus grand que moi : Jean 14,28* ». Le Fils est engendré par le Père : n'est-ce pas une situation d'infériorité d'avoir été engendré ? Le Fils inférieur au Père est une façon de présenter les choses qui a été très répandue en Orient, par exemple, par Origène qui dit : « le Fils est second, inférieur au Père ».

1.5.2 – L'hérésie d'Arius

Arius va encore plus loin : le Fils est une *créature* du Père : Siracide 1,4 « Le Seigneur lui-même l'a créée (la sagesse assimilée au Fils) ». Le Fils n'est pas éternel, il a eu un commencement, il y a eu un temps où il n'était pas : c'est une créature exceptionnelle du Père qui l'a mise en place comme son instrument dans la création du monde.

Arius était prêtre à Alexandrie ; il avait reçu sa formation à Antioche et il exerce à Baucalis, un quartier populaire d'Alexandrie. Il avait beaucoup de succès, c'était un orateur très populaire, il avait même mis son enseignement en chansons reprises par les dockers et les marins du port.

Arius a été condamné par l'évêque d'Alexandrie, Alexandre, à cause de ses erreurs sur la filiation du Fils. Pour Alexandre, le Fils est engendré, mais éternellement engendré, il n'a pas été tiré du néant, il procède du Père par génération éternelle et il est parfaitement égal au Père. Alexandre réunit un synode pour examiner le cas d'Arius. Ce synode expulse et excommunie Arius qui se réfugie auprès d'Eusèbe à Césarée de Palestine, puis auprès d'Eusèbe de Nicomédie qui partagent ses conceptions. Arius a de nombreux partisans dans l'épiscopat, cela provoque des désordres que Constantin veut régler.

1.5.3 – La date de Pâques

Cela pose un problème entre Rome et l'Église d'Orient. Pour Rome, il a été décidé depuis longtemps que Pâques serait fêtée le 1^{er} dimanche qui suit la nouvelle lune de l'équinoxe de printemps tandis qu'en Orient, on fête Pâques à la même date que les juifs : le 14 du mois de Nisan, les chrétiens fêtent

donc Pâques avec des écarts de plusieurs semaines. Cette affaire a failli provoquer un schisme et Irénée de Lyon est intervenu : chacun fêtera Pâques à la date qui lui convient. Mais le problème demeure.

Constantin envoie Ossius, évêque de Cordoue, en Orient, il arrive à Alexandrie, il essaie de discuter avec les partisans d'Arius qu'il n'a pas réussi à convaincre et finalement, Constantin a l'idée de convoquer un grand concile œcuménique du monde entier : tous les évêques du monde romain seront invités et entretenus aux frais du trésor impérial.

1.5.4 – Déroulement du Concile de Nicée et décisions

On a perdu les comptes-rendus de séance, mais on a gardé le texte du Credo (symbole) et les canons (décisions) du Concile. On a aussi la liste des évêques et la lettre envoyée aux absents. Le Concile a d'abord été prévu à Ancyre (Ankara), mais comme ce n'était pas un endroit très pratique, on a choisi Nicée qui n'était pas très loin de la mer et de l'Empereur qui habitait Nicomédie. La première réunion a eu lieu en mai 325 et Constantin l'a présidée, avec 318 évêques (?) (ce chiffre est contesté, il a été inventé pour coïncider avec le nombre des serviteurs d'Abraham en guerre contre les rois pour délivrer son neveu Loth dans Genèse 14,14).

Constantin, très respectueux a refusé de s'asseoir avant que tous les évêques soient assis. Il confie la présidence à Ossius de Cordoue. A ce Concile, il y a très peu d'occidentaux, l'évêque de Rome ne s'est pas dérangé, il instaure une tradition : l'évêque de Rome ne participe jamais à un concile. Il est représenté par 2 légats. Il y a des évêques de pays en dehors de l'Empire Romain : Perse, Caucase et pays des Goths. Les débats se déroulent en grec, langue que beaucoup d'occidentaux comprennent mal. Ils sont dominés par Ossius, Alexandre, évêque d'Alexandrie, et son aide (diacre) Athanase. Les partisans d'Arius sont mis en minorité et on entame la rédaction d'un Credo à partir de différents textes, venant de différentes Eglises, qui aboutit au : « *Symbole de Nicée* », c'est le texte qu'on utilise aujourd'hui avec quelques modifications faites en 381, au *Concile de Constantinople* d'où le nom de « *symbole de Nicée-Constantinople* »

Pour qualifier le Fils, on utilise, pour la 1^{ère} fois le terme de « *homo-ousios* » que les latins traduisent pas « consubstantiel ». Il est possible que ce terme ait été imposé par Ossius ou Constantin. Il y a eu de fortes réticences pour l'emploi de ce mot, parce qu'il ne figure pas dans les Ecritures ; c'est un terme philosophique et non théologique. De plus, certains ont fait remarquer que ce terme avait déjà été employé par Sabellius, un hérétique du 3^{ème} siècle.

Pour la date de Pâques, on a décidé d'abandonner le 14 Nizan et on a adopté l'usage romain.

On a aussi parlé des règles pour réconcilier les « lapsis », ils seront réintégrés avec une pénitence en rapport avec ce qu'ils ont fait. Les sacrements donnés par les lapsis seront quand même valables.

Ossius a fait une proposition pour que les clercs mariés pratiquent la continence. Un évêque égyptien intervient pour dire, que dans la pratique, cette exigence est impossible.

On a reconnu des prérogatives spéciales à Alexandrie et à Antioche. On ne dit rien sur la prééminence de Rome.

Le pape Sylvestre était absent, mais il a probablement donné son adhésion à ce qui a été fait.

Le Concile de Nicée a été reçu par l'ensemble des Eglises, mais il faudra plus de 50 ans pour que les décisions soient appliquées. Pour beaucoup d'Orientaux, ce « homo-ousios » est trop marqué par l'influence occidentale, trop proche de l'hérésie de Sabellius. Il y a aussi un sentiment de supériorité des orientaux sur les occidentaux : accepter Nicée n'est-ce pas se soumettre à l'Occident ?

Il y a aussi des problèmes de traduction qui subsisteront pendant longtemps : hypostase traduit par substance, cela ne veut plus dire la même chose. De même pour le mot « ousias » (substance ? , nature ? , essence ?) : est-ce le synonyme d'hypostase ou est-ce quelque chose de différent ? Il y a donc un problème de compréhension et de traduction du Grec vers le Latin. La solution qui sera adoptée plus tard sera : une seule ousias, trois hypostases = une seule substance, trois personnes.

Mais le mot « personne » peut faire aussi problème : en latin « persona » peut vouloir dire : « l'acteur qui tient un rôle », on peut entendre qu'une personne peut tenir plusieurs rôles, donc on pourrait dire que Dieu peut apparaître sous des modes différents et tomber dans l'hérésie du modalisme de Sabellius.

Chapitre 2 : De Constantin à Théodose II : l'Empire Romain devient chrétien.

Chapitre 5 – EN ORIENT, LES PROBLEMES CHRISTOLOGIQUES

L'Empire Romain a été divisé en deux, à la mort de Théodose I (395), les deux fils prenant en charge :

- Honorius, l'Occident,
- Arcadius l'Orient.

Ces deux moitiés de l'Empire ne seront plus jamais réunies. A partir du 4^{ème} siècle les deux moitiés de l'Empire suivront des destins complètement différents. L'empire d'Occident va bientôt disparaître, en 476, mais l'Empire continue en Orient : c'est ce que nous appelons l'Empire Byzantin qui durera jusqu'au XV^{ème} siècle : 1453, date de la prise de Constantinople par les Turcs. Ce sont deux histoires différentes.

Comment raconter alors l'histoire du Christianisme ? Nous nous intéresserons principalement, l'an prochain, à l'Europe Occidentale, mais avant, il nous faut encore étudier ensemble les deux histoires puisqu'il y aura de grandes décisions prises au 4^{ème} et 5^{ème} siècle, elles auront lieu en Orient, mais

concerneront les deux parties. On étudiera, ce qui se passe en Orient avec deux conciles œcuméniques :

- Le Concile d'Ephèse en 431,
- Le Concile de Chalcédoine en 451.

Au 4^{ème} siècle, il y a eu des discussions très importantes sur la Trinité, avec Arius, à Nicée en 325 avec l'affirmation que le Christ est le Verbe, le Fils, deuxième personne de la Trinité, consubstantiel au Père. La profession de foi de Nicée a été confirmée en 381, au Concile de Constantinople 1, qui a ajouté, à égalité, la 3^{ème} personne, le Saint-Esprit. Mais les débats théologiques ne sont pas terminés, ils vont se déplacer au 5^o siècle, vers le problème de l'Incarnation : le Christ est, à la fois, homme et Dieu. Comment peut-on imaginer l'union, dans la même personne de l'humain et du divin ?

C'est quand même la suite des débats qui ont eu lieu sur la Trinité : pour prouver l'infériorité du Fils par rapport au Père, les ariens avaient souvent mis en avant les aspects humains du Christ (il avait soif, il souffrait), donc le Christ était d'une nature humaine, ce qui le mettait en position d'infériorité par rapport à son père.

5.1 – Comment se pose le problème christologique ?

Toutes les discussions partent d'une conception de l'homme, (qui peut être mise en cause), c'est la vision grecque qui voit l'homme composé d'un corps et d'une âme ; elle est différente de la conception biblique mais le christianisme s'est tellement inséré dans la civilisation grecque qu'il a adopté cette conception dualiste.

5.1.1 – la nature divine dans la personne du Christ est prédominante

Dans l'incarnation, le Logos (le Verbe) deuxième personne de la Trinité, a pris le corps visible d'un homme . Pour certains , le divin a pris la place de l'âme dans le corps de Marie: le Christ, est Logos + « sarx » = le corps. C'est la position extrême : la nature divine l'emporte largement et le Christ n'est pas un homme comme les autres : Apollinaire, évêque de Laodicée de 361 à 392 affirme : « Unique est la nature du verbe divin qui s'est incarné » ce qui peut laisser penser que l'humanité du Christ n'est qu'une apparence et reprend l'hérésie docétiste. Les erreurs d'Apollinaire avaient été condamnées à Rome et ensuite à Alexandrie et à Antioche. Le Concile de Constantinople de 381 a confirmé la condamnation de ces erreurs qui prétendent que le Christ n'a qu'une apparence d'homme (le docétisme) et que sa nature est uniquement divine (monophysisme).

5.1.2 - deux natures : une humaine, une divine

Certains théologiens ont fait remarquer que si le Christ n'a pas pris réellement la condition humaine, on ne peut pas le considérer comme un rédempteur, Grégoire de Nazianze disait : « ce qui n'a pas été assumé ne peut pas être guéri ». Pour que l'homme soit sauvé, il faut que la nature humaine ait été pleinement assumée par le Christ qui est un homme complet : âme + corps d'homme auquel s'adjoint Dieu

5-1-3 – Deux écoles : Antioche et Alexandrie :

- *A - ANTIOCHE*, : le principal représentant de cette école est Théodore de Mopsueste , (près de Tarse) . Sa théorie est que le Christ est un homme complet, formé d'un corps et d'une âme dans lequel la divinité est venue habiter . L'homme est devenu le temple habité par le Logos. Dans la région d'Antioche tout le monde pense comme Théodore, qui est mort en 428.

Les deux natures, humaine et divine, sont unies dans la personne du Christ, mais pas de façon accidentelle comme chez les Prophètes qui se mettaient à parler au nom de Dieu et revenaient ensuite à leur nature humaine. Dans le Christ, c'est permanent, les défenseurs de cette théorie, parlent de « conjonction », mais sans mélange : deux natures, mais une seule personne. Conjonction, fait penser au mariage qui est l'union de 2 personnes . La difficulté est de concevoir l'union entre les deux natures, le dyophysisme. On risque de dire que dans le Christ il y a deux fils : le fils de Dieu et le fils de l'homme (fils de Marie), il y aurait donc, dans la personne du Christ une dualité difficile à concevoir.

-
- *B - ALEXANDRIE*, école rivale d'Antioche ; la position qui domine est celle de Cyrille, évêque d'Alexandrie depuis 412 . L'accent est mis sur la divinité. Cyrille dit que par rapport à la nature divine , « la nature humaine est comme une goutte de vinaigre qui tombe dans la mer ». Après l'incarnation, c'est la nature divine qui est prédominante : « *Une est la nature du Verbe de Dieu qui s'est incarné* ». Cyrille pense que cette citation est d'Athanase, son prédécesseur, elle est en fait d'Apollinaire.

La conclusion de Cyrille est que si la nature humaine et la nature divine sont à égalité, on aboutit à 2 Christs ; or on refuse de diviser le Christ. Mais à Antioche, on soutient que si la nature divine du Christ prédomine, on doit admettre que Dieu a souffert, qu'il est mort sur la croix, alors que si l'on admet la pensée grecque, Dieu est impassible.

5.2 – NESTORIUS et le débat sur la Vierge «THEOTOKOS »

Nestorius est évêque de Constantinople, originaire d'Antioche, appelé par l'Empereur Théodose II en 428. Il fait partie de l'Ecole d'Antioche. Il pense qu'il y a 2 natures dans le Christ qui se combinent mais ne se mélangent pas : est-il hérétique ou incompris ?

Il faut aussi tenir compte du milieu de Constantinople, ville où réside l'Empereur, c'est un foyer d'intrigues où il y a beaucoup de moines très remuants. Nestorius est considéré comme un étranger, il avait peu d'expérience et était doté d'un caractère difficile. Son prédécesseur, Jean Chrysostome, a eu aussi beaucoup de difficultés puis a été exilé en 404 pour mauvais rapports avec le clergé de Constantinople. Ils ont tous deux essayé de mettre de l'ordre dans le clergé, Nestorius, en particulier dans les monastères ; Nestorius a combattu les ariens, dans leur église de Constantinople. Les ariens, plutôt que d'évacuer l'église y ont mis le feu qui s'est propagé au quartier, Nestorius y a gagné le surnom d' « incendiaire ».

Les gens de Constantinople avaient l'habitude de présenter leurs prières à la Vierge Marie en l'appelant « *Théotokos* »= « *Mère de Dieu* ». Nestorius conteste cette appellation : Marie une femme, n'a pu donner naissance qu'à un homme et pas à un dieu. En fait cette querelle ne concerne pas Marie, mais le Fils de Marie : ce n'est pas une querelle de mariologie mais de christologie. Quand Nestorius soulève la question, cela a provoqué une indignation dans la population de Constantinople.

Nestorius propose le terme de « *Christotokos* » = *mère du Christ*. Nestorius fait remarquer que le terme de Théotokos ne figure nulle part dans les écritures : évangiles ou lettres de Paul, on ne le retrouve pas non plus au Concile de Nicée. Nestorius semble dire que c'est une hérésie : dans le Christ, fils de Marie, il n'y a pas que la nature divine. Une femme ne peut enfanter qu'un humain. Un familier de Nestorius, Anastasios, durcit ces positions : « Que personne n'appelle Marie, mère de Dieu. Marie n'est qu'un être humain. Il est impossible que Dieu ait été enfanté par un être humain » La piété populaire durement heurté, s'indigne. Ce débat va être repris à Alexandrie.

5.3 – Cyrille d'Alexandrie contre Nestorius de Constantinople

Cyrille est évêque d'Alexandrie depuis 412, c'est le chef très autoritaire d'une Eglise très puissante et prestigieuse, en rivalité avec Antioche. Il supporte très mal la place de Constantinople mise au 2^{ème} rang des Eglises (après Rome) par le Canon 3 du concile de Constantinople de 381. Alexandrie n'est que 3^{ème}.

Il écrit aux moines d'Egypte et s'appuie sur l'autorité de son prédécesseur, Athanase, pour affirmer que Marie est bien la mère de Dieu : « *Si le Christ est Dieu, Marie est mère de Dieu* », contester cela voudrait dire que le Christ est coupé en deux : d'une part le Verbe, fils de Dieu et de l'autre l'homme. Cette lettre a été largement diffusée, Nestorius en est informé, il répond et la bagarre commence. Rome est alertée ; le Pape, Célestin (422-432), demande un dossier à Cyrille qui accepte et considère cette démarche de Rome comme une reconnaissance de son rôle de défenseur de l'orthodoxie en Orient.

Cyrille écrit à Nestorius pour lui demander de mettre fin au scandale provoqué par sa contestation du terme Theotokos, Nestorius répond en reprochant seulement le ton peu fraternel de la lettre. L'affrontement commence à partir de 429 : Cyrille propose le terme d' « *union hypostatique* ». Il envoie, à Rome un dossier d'accusation contre Nestorius. Nestorius, dans ces échanges épistolaires dit qu'on ne peut attribuer à Dieu, ni une naissance, ni la souffrance, ni la mort ; si on ne peut attribuer cela à Dieu, il faut qu'il y ait une autre nature, humaine, qui, elle, peut souffrir et mourir.

A Rome, Célestin réunit un Concile, en août 430. Les actes en sont perdus mais la lettre synodale est envoyée à Nestorius qui a 10 jours pour rétracter ses positions, sinon, il sera déposé et excommunié. Nestorius a été condamné sans avoir été entendu, sans enquête. C'est Cyrille qui a été chargé de l'exécution de la décision, cela exaspère la rivalité entre Alexandrie et Constantinople. Célestin ne propose aucune définition de foi à Nestorius, il lui demande de renoncer à ses erreurs sans lui dire quelle est la position orthodoxe. Célestin se présente comme arbitre et juge mais prend partie pour Cyrille.

Cyrille convoque un concile à Alexandrie, il écrit le résultat à Nestorius : il expose sa propre théologie sur le Christ, l'union hypostatique donc une seule nature ; il y joint une profession de foi en 12 articles (ou anathématismes) auxquels doit souscrire Nestorius, sinon il sera rejeté. Ces 12 articles sont un résumé tranchant de la christologie d'Alexandrie. Ils n'ont été soumis ni à Rome ni à aucune autre Eglise. En même temps, Cyrille lance une campagne contre Nestorius auprès des évêques d'Antioche et de Jérusalem et auprès de l'Empereur Théodose II et de son entourage.

5.4 - Le Concile œcuménique d'Ephèse (431)

5-4-1 La convocation du concile. Le concile demandé par Nestorius lui-même, est convoqué en novembre 430, par l'Empereur, à Ephèse pour la Pentecôte, le 7 juin 431. Tous les évêques, à la tête

d'une province sont invités avec quelques suffragants. Le concile doit se pencher sur le débat entre Nestorius et Cyrille. En attendant la condamnation de Nestorius est suspendue.

Nestorius se montre conciliant : il pourrait accepter « Théotokos » si on s'explique sur ce terme mais il rejette les exigences de Cyrille. Nestorius est soutenu par l'évêque Jean d'Antioche.

5-4-2 Le déroulement du Concile

Première phase : le concile est dominé par Cyrille. Il est dit œcuménique mais il n'y a en fait que des évêques orientaux. L'Empereur n'est pas présent, il a envoyé un fonctionnaire, le comte Candidien. Rome a envoyé des légats qui ne sont pas encore arrivés au début du concile. Ces 3 légats ne connaissent pas le Grec, ils ont comme consigne papale de s'aligner sur les positions de Cyrille. Beaucoup de retards s'accumulent. Les évêques qui sont arrivés le 7 juin sont du même bord que Cyrille qui va en tirer parti.

Le 22 juin 431 le concile s'ouvre sous la pression de Cyrille malgré l'absence de Jean d'Antioche et les siens, celle des légats et la désapprobation du représentant de l'Empereur. Cyrille s'est aperçu qu'avec les évêques d'Egypte présents et, en plus, ceux de Palestine, il avait très largement la majorité. L'envoyé de l'empereur n'est pas d'accord : il s'en va. Le concile n'est pas présidé par Cyrille, mais par un de ses hommes. Ce concile s'est transformé en tribunal et Nestorius s'y trouve en position d'accusé. Dans ces conditions, malgré une citation écrite, il refuse de comparaître. Cyrille qui s'appuie sur ses propres convictions et sur la condamnation romaine n'a pas de mal à obtenir la condamnation de Nestorius qui est déposé de son siège d'évêque. Nestorius refuse la sentence, il se dit maltraité car il n'y a pas eu de débat et la pression de Cyrille et des siens a été très forte. Nestorius fait appel à l'Empereur.

Deuxième phase : intervention de Jean d'Antioche et scission du concile en deux assemblées

Jean d'Antioche est arrivé le 26 juin, il réunit aussitôt une assemblée opposée à Cyrille. Le concile d'Ephèse devient un concile double, l'un dirigé par Cyrille, l'autre par Jean d'Antioche avec accusations et excommunications réciproques. L'empereur informé des événements du 22 juin par Candidien a décidé de casser les décisions prises ce jour-là et demande que les débats reprennent (il ignore ce qui s'est passé le 26). A Ephèse, en Juillet, il y a 2 conciles rivaux avec des condamnations réciproques. Le 10 juillet, les légats romains arrivent enfin, rejoignent le camp de Cyrille et reconnaissent la condamnation et la déposition de Nestorius.

Troisième phase : intervention de l'Empereur = match nul

Cette intervention est demandée par les 2 partis. Pour ramener le calme, l'Empereur décide la déposition de Cyrille et de Nestorius. Il envoie un médiateur à Ephèse. Il n'y a aucune concession de faite. L'empereur tranche en octobre, il déclare la dissolution du concile d'Ephèse mais il maintient la déposition de Cyrille et de Nestorius. A Constantinople, un autre évêque remplace Nestorius. Cyrille regagne immédiatement Alexandrie où il est accueilli triomphalement par la population. Il se considère toujours évêque. Théodose se résignera à lui conserver son siège.

. Le Concile d'Ephèse n'a pas apporté de solution à la question christologique. Le titre de Théotokos a été reconnu implicitement, mais sa signification n'a pas été précisée.

5.5 -L' accord de 433

Il y a deux partis : celui de Jean d'Antioche et celui de Cyrille d'Alexandrie qui peut se prévaloir de l'appui du Pape . Célestin est mort en 432, mais son successeur, Sixte III (432-440) a les mêmes positions. L'empereur, Théodose II, essaie de concilier les différentes positions. Par échange de lettres Cyrille et Jean font des concessions : Jean a accepté la déposition de son ami Nestorius, Cyrille accepte de signer un texte écrit par Jean : *« Nous confessons que notre Seigneur Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme composé d'une âme raisonnable et d'un corps, engendré du Père avant les siècles, pour la divinité et que lui-même, quant à l'humanité, est né de la Vierge Marie à la fin des temps, pour nous et notre salut. Il consubstantiel au Père, pour la divinité et consubstantiel à nous pour son humanité, car il s'est produit une union des 2 natures : c'est pourquoi nous confessons un seul Christ, un seul Seigneur, un seul Fils. A cause de cette union exempte de tout mélange, nous confessons que la Sainte Vierge est Mère de Dieu parce que Dieu le Verbe s'est fait chair , s'est fait homme et s'est uni, depuis le moment de la conception, le temple qu'il a pris d'elle. »*

En conclusion : les 2 natures du Christ sont reconnues et Théotokos est canonisé. Le pape Sixte III a accepté cette solution alors qu' en disant que le concile d'Ephèse, reconnu œcuménique, était celui de Cyrille, il acceptait la condamnation de Nestorius. Mais la profession de foi acceptée en 433 est celle du parti de Nestorius

5.6 – La réception difficile de l'acte d'union de 433

On pourrait penser que les églises d'Orient et d'Occident se sont réconciliées, le Pape Sixte III félicite les dirigeants de leurs efforts Jean d'Antioche écrit à l'Empereur pour lui dire que tout le monde s'est mis d'accord, il demande qu'il y ait une cérémonie officielle pour célébrer l'union des églises. En fait, cette paix est trompeuse et les débats continuent,(uniquement en Orient). Cyrille comme Nestorius n'ont pas été désavoués. Nestorius lui-même n'a pas cessé d'écrire, il est réfugié dans un couvent à Antioche. Nestorius a été remplacé à Constantinople par Proclos, ennemi de Nestorius. L'empereur va durcir l'exil de Nestorius et va lui demander de quitter Antioche, il sera exilé à Pétra puis en Egypte où il meurt quelques années plus tard. Proclos continue le débat : il écrit un ouvrage théologique , le « Tome aux Arméniens » où il critique modérément le dyophysisme (deux natures) de l'école d'Antioche, critique qui sera approuvée par Cyrille. Cyrille de son côté, s'attaque non pas à Nestorius, mais à son maître, Théodore de Mopsueste (mort en 428), présenté comme le père de l'hérésie de Nestorius. Cyrille continue d'affirmer, contre Nestorius qu'il y a dans le Christ incarné une seule nature (monophysisme). La controverse est très loin d'être terminée, elle va repartir.

5.7 – La reprise de la controverse christologique (448)

A Constantinople, un moine, Eutychès, est monophysite, il reprend à son compte l'idée d'un Christ incarné en une seule nature. Eutychès est considéré comme hérétique, il comparaît devant un synode, il est condamné et excommunié, il fait appel à l'Empereur, à Rome et à Alexandrie. L'empereur, ennuyé, décide de convoquer un nouveau concile œcuménique à Ephèse. Il servira de cour d'appel pour la condamnation d'Eutychès. Le Pape Léon (440-461)s'engage et a exposé la doctrine romaine dans un « tome à Flavien», texte adressé à l'évêque de Constantinople, Flavien. Dans ce texte, le pape se prononce pour : deux natures et une seule personne

5.8 – « Le brigandage d'Ephèse » (août 449)

Ce concile est présidé par Dioscore d'Alexandrie, partisan d'Eutychès. Il y a deux légats du Pape (ce concile peut être considéré comme œcuménique puisqu'il y a des représentants du Pape), les autres participants viennent de la partie orientale de l'Empire. Ce concile s'est prononcé pour qu'il n'y ait

aucun changement des décisions prises à Nicée et à Ephèse en 431. Eutychès est réhabilité et sort triomphant de ce concile. Les légats présents ne disent rien : ils ne comprennent pas le Grec. Ils ont seulement protesté car le « Tome à Flavien » n'a pas été lu. Alexandrie l'emporte sur Antioche et Constantinople. Ce n'est pas seulement la victoire du monophysisme mais aussi d'Alexandrie. L'empereur confirme les décisions du Concile. Ce Concile ne sera jamais reconnu à Rome .

5.9 – Réactions et Concile de Chalcédoine en 451

Le pape Léon écrit à l'Empereur et proteste parce qu'il n'y a pas eu la lecture de son « tome à Flavien » au cours du Concile d'Ephèse qu'il qualifie de « brigandage ». Il souhaiterait un nouveau concile sur la base de son « tome à Flavien », mais Théodose n'est pas du tout d'accord. Théodose meurt et sa sœur aînée Pulchérie qui ne peut diriger seule l'Empire, épouse un général, Marcien qui devient empereur de 450 à 457. Marcien accepte la réunion d'un nouveau concile. En attendant, dès octobre 450, Marcien réunit quelques évêques en une assemblée où est lu le « Tome à Flavien », cette assemblée décide qu'Eutychès doit être exilé et interné, et les évêques qui s'étaient livrés à des voies de fait contre leurs collègues à Ephèse, en 449, auront à faire amende honorable.

Le Pape Léon accepte que le Concile qu'il souhaitait ait lieu en Orient, en 451. Ce Concile se réunit, dans un premier temps à Nicée, mais en raison de troubles, il a été rapidement transféré à Chalcédoine. La première séance a lieu le 8 Octobre 451. Marcien n'est pas présent, mais il suit les débats jour après jour. Dioscore, évêque d'Alexandrie, minoritaire est jugé et déposé pour raisons disciplinaires.

Une nouvelle formule de foi est élaborée qui a été acceptée unanimement : dans le Christ il y a deux natures et une seule hypostase ou personne

Le Canon 28 qui reprend le classement de Constantinople en deuxième position après Rome sera refusé par Rome. Ce sera un des problèmes entre l'Eglise d'Orient et d'Occident.

5.10 – Les suites du Concile de Chalcédoine

Ce concile ne conclut rien, car certaines Eglises refusent les textes adoptés. On va voir se constituer des Eglises monophysites en rupture avec l'orthodoxie chalcédonienne :

En Egypte , les Coptes s'opposent aux melkites (chalcédoniens). A partir de 452, il y a deux hiérarchies parallèles, les Melchites et les monophysites, pour le même siège d'Alexandrie.

En Syrie, le siège d'Antioche est occupé tantôt par les Melkites, tantôt par les Monophysites, mais une Eglise monophysite séparée sera mise en place à partir du 6^{ème} siècle par Jacques Baradée : il a réussi à organiser une Eglise schismatique, qui porte son nom : *l'Eglise jacobite* qui existe encore aujourd'hui en Palestine et en Syrie et s'est répandue dans tout le Proche Orient et au-delà

Les maronites (du nom du moine Maron, le fondateur, au 5^e siècle), au Liban ne sont pas monophysites, cette Eglise est autonome mais pas vraiment séparée de Rome, elle a été créée à la fin du V^{ème} siècle.

Toutes ces Eglises sont à l'écart de Constantinople et de Rome, elles conservent comme Credo celui de Nicée, revu à Constantinople, en 381 et refusent la formule de Chalcédoine. Dans cette rébellion contre Constantinople, les facteurs ethniques ont également joué, c'est autant contre la tyrannie byzantine que contre la doctrine de Chalcédoine.

Ces régions seront conquises par les musulmans au 7^{ème} siècle et l'arrivée des Arabes sera saluée par les Eglises séparées de Constantinople comme une libération : les musulmans se montreront tolérants et permettront aux chrétiens d'Orient de pratiquer leur culte librement.

Les empereurs qui se sont succédé ont fait de gros efforts pour essayer de rallier les monophysites, tantôt par la force, tantôt par la négociation : ce fut un échec et cette politique provoqua une brouille entre l'Eglise de Constantinople et celle de Rome de 484 à 519 : ce fut le premier schisme dit d'Acace du nom du patriarche de Constantinople.

Hors de l'Empire, l'Eglise Perse dite Chaldéenne ou Nestorienne, est restée fidèle à l'enseignement de Nestorius mais elle s'est organisée à part. Elle est devenue une Eglise autocéphale, a eu une expansion étonnante vers l'Asie Centrale, la Chine, en Inde et à Ceylan.

L'Arménie a été convertie au Christianisme dès le 2^{ème} ou 3^{ème} siècle, l'Eglise a été organisée par Grégoire l'Illuminateur (340 – 352). Il a réussi à convertir le roi, Tiridate en 301. Le christianisme est devenu la religion officielle de l'Arménie. Elle fait partie des Eglises monophysites.

L'Ethiopie a été évangélisée à partir de l'Egypte au 4^{ème} siècle. Athanase a consacré le 1^{er} évêque éthiopien, elle est restée étroitement liée à celle d'Egypte jusqu'en 1951 – 1952. C'est aussi, comme l'Egypte une Eglise monophysite. Ces chrétiens ont contribué à l'expansion du Christianisme en Nubie et en Arabie.

Chapitre 6 – EN OCCIDENT : LES PROBLEMES DOCTRINAUX

Les questions qui passionnent le Clergé et les foules d'Orient : la Trinité, la Nature du Christ intéressent beaucoup moins les Occidentaux. Il y a donc théologiquement deux mondes parallèles, l'Orient et l'Occident.

Je centrerai ce chapitre sur Saint Augustin, qui est le seul grand penseur d'Occident. Son œuvre est immense, « océanique » et on retrouve encore aujourd'hui des sermons de St Augustin. Il a une importance capitale en Occident. Saint Augustin a dominé la réflexion théologique occidentale jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle, dans tous les domaines : la liberté humaine et la grâce, le péché originel, la prédestination... mais aussi sur la conception chrétienne des juifs. Saint Thomas d'Aquin cite très souvent St Augustin. La pensée occidentale est tellement imbibée de la pensée de St Augustin que l'on finit par considérer comme étant la doctrine officielle de l'Eglise des opinions qui sont en fait d'un auteur particulier.

6.1 – La vie de Saint Augustin

Augustin nous a raconté sa vie dans ses « *confessions* », c'est une des grandes œuvres de la littérature universelle.

Saint Augustin est un berbère, né en Afrique à Thagaste (aujourd'hui Souk Ahras, en Algérie,) le 13 Novembre 354, d'une famille chrétienne de petits propriétaires. Sa mère, Monique est une chrétienne fervente, son père sera baptisé sur son lit de mort quand Augustin avait 17 ans. Il parle berbère, latin (langue usuelle) et très mal le Grec. Il a fait des études, primaires à Thagaste, puis secondaires à Madaure. Il est passionné de littérature classique, en particulier Virgile, se vante de savoir l'Enéide par cœur. Il continue ses études supérieures à Carthage où il rencontre celle qui deviendra sa compagne pendant 15 ans. Elle lui donnera un fils, Adéodat né en 371. A Carthage, il découvre la philosophie par l'intermédiaire de Cicéron et un de ses traités « Hortensius ». Il s'intéresse aussi à la Bible, mais est déçu par l'Ancien Testament, horrifié par ses violences, troublé par ses discordances : par exemple les deux généalogies de Jésus que l'on trouve chez Matthieu et Luc sont complètement différentes. Il a été séduit par le manichéisme diffusé par Mani un iranien du 3^{ème} siècle. Le manichéisme a été un des plus sérieux concurrent du christianisme ; Il a l'avantage d'apporter une solution simple au problème de l'origine du mal : il n'y a pas un seul Dieu, mais 2 : le Dieu du bien et le Dieu du mal qui sont en concurrence.

Le manichéisme est une sorte de gnose (la révélation par la connaissance). Le monde est partagé entre une partie, le bien qui est aussi l'Esprit, la lumière et une autre partie, le mal, les ténèbres et la matière. Il y a un dualisme fondamental, et l'homme se trouve partagé entre les 2. Il arrivera à s'en sortir en prenant le parti du bien et en éliminant tout ce qui est matière. Pour s'extraire de la matière, il faut mener une vie d'ascèse, tellement parfaite qu'elle n'est accessible qu'à quelques uns, les élus (les parfaits). Les gens intéressés par cette doctrine manichéenne sont des « auditeurs » qui suivent l'enseignement des « parfaits », mais avec des règles de vie un peu moins contraignantes. Ainsi, ils ont l'espoir de connaître une deuxième existence où ils renaîtront sous la forme de « parfaits ». Augustin a été un de ces « auditeurs », à partir de 373, il restera manichéen pendant une dizaine d'années.

Ses études terminées, Augustin revient à Thagaste où il s'installe comme enseignant (ou rhéteur) qui apprend à bien s'exprimer, à bien penser, pendant 3 ans. Puis, il revient à Carthage où il est professeur de rhétorique, avec sa compagne et son fils. Il est toujours manichéen mais il dit dans les « Confessions » qu'il a été très déçu en rencontrant l'évêque de l'église manichéenne Faustus qui n'a pas su répondre aux questions que St Augustin lui avait posées.

Il part pour Rome en 383 et poursuit sa carrière de professeur de rhétorique. Il est hébergé chez des manichéens, mais il trouve que la doctrine lui convient de moins en moins et il rompt avec les manichéens en 384.

Il s'installe à Milan à l'automne 384, sa mère, Monique vient le retrouver en amenant avec elle la compagne d'Augustin et son fils. A Milan, il découvre Platon et les néo-platoniciens, mais rencontre aussi (Saint) Ambroise, l'évêque de Milan qui va jouer un très grand rôle dans sa vie. Augustin suit avec un grand intérêt ses sermons et petit à petit ses préjugés contre le christianisme disparaissent. Dans sa vie privée se produit un événement important : sa mère Monique veut, pour lui, un beau mariage. Pour cela, elle lui demande de se débarrasser de sa concubine. Augustin se résigne, renvoie sa concubine en Afrique en laissant Adéodat à son père. Sa mère le fiance à une petite fille d'une dizaine d'années. En attendant deux ans que la jeune fille soit pubère, Augustin n'a pu résister, il a pris une autre maîtresse mais cette liaison ne durera pas.

Sa conversion intervient en 386. Dans ses « Confessions », il nous dit qu'il a été tenté de se retirer au désert : après avoir lu la vie de Saint Antoine, il se demande si ce n'est pas sa vocation. Il a été confirmé dans ce changement de voie, après avoir entendu une voix d'enfant qui chantait avec un

refrain qui revenait constamment : « prends et lis » ; il est tombé sur les lettres de Saint-Paul , il a ouvert le livre au hasard, et a lu le passage de l'Épître aux Romains, 13 ,13,14 qui dit : « *conduisons-nous honnêtement, comme en plein jour, sans ripailles ni beuveries, sans coucheries, ni débauche, sans querelles ni jalousies, mais revêtez le Seigneur Jésus et ne vous abandonnez pas aux préoccupations de la chair pour en satisfaire les convoitises* ». Il a considéré ça comme une invitation à changer de vie. Cette grande crise se situe dans l'été 386.

Il démissionne de son poste de professeur de Rhétorique, il abandonne son projet de mariage, il fait une retraite dans une maison de campagne au Nord de Milan avec sa famille et des amis puis il revient à Milan, début 387 pour se faire baptiser (en même temps que son fils) par Ambroise la nuit de Pâques, il avait 33 ans. Il pense alors à retourner en Afrique. Son projet est contrarié par la mort de sa mère Monique, à Ostie, en 387, mais aussi par la situation politique : il y a une guerre en cours entre prétendants à l'empire et les routes maritimes sont peu sûres. Il restera un an à Rome. Il rédige quelques traités et réfute le manichéisme. La sécurité maritime ayant été rétablie en 388 , Augustin part pour l'Afrique avec son fils. Il arrive en septembre 388 et rejoint sa ville natale, Thagaste où il s'établit comme professeur. A la mort de son fils, il vend tout ce qu'il possède et s'installe dans un monastère.

En 390, à Hippone (Hippo regius = Bône = Annaba) où il est venu par hasard, il se trouve dans une église, où le vieil évêque, Valérius, demande quelqu'un pour le seconder ; la foule se met à crier qu'Augustin ferait très bien l'affaire. Il est aussitôt ordonné prêtre, contre sa volonté (fin 389, début 390) et devient évêque auxiliaire d'Hippone. Cette réputation d'Augustin est confirmée par le fait qu'il est très souvent consulté par les évêques de la région, en particulier par Aurélius, l'évêque de Carthage.

En 393, il y a un concile général de l'Église d'Afrique, à Carthage, et, devant cette réunion de très nombreux évêques (+de 100), Augustin est invité à présenter un exposé dogmatique, alors que normalement la prédication est réservée aux évêques. Valérius, l'évêque d'Hippone l'apprécie énormément et en fait son coadjuteur, avec droits de succession. Valérius meurt en 396 et Augustin devient évêque d'Hippone . Il vit en communauté avec ses prêtres dans un monastère avec un autre monastère pour les laïcs et un autre pour les femmes, dirigé par sa sœur. Augustin écrit des règles pour la vie dans ces monastères. Sa règle restera en vigueur en particulier pour les communautés de chanoines. Il dicte beaucoup d'écrits contre les donatistes et Pélage (entre 400 et 406), ses confessions (397 – 401), fait des sermons (+ de 600), écrit de nombreuses lettres (à Jérôme – traducteur de la Bible, à l'évêque de Rome, à beaucoup d'autres), il écrit de grands traités, en particulier sur la Trinité, contre les Donatistes, contre les Pélagiens. « *La Cité de Dieu* » lui est inspirée par la prise de Rome en 410 par Alaric. Augustin, pour réfuter ceux qui veulent rendre le christianisme responsable de l'effondrement du monde romain. Augustin commence par dire que la chute de Rome est la fin d'un monde, mais ce n'est pas la fin du monde. Le monde va continuer à vivre divisé entre deux cités : la cité terrestre, dominée par les passions humaines et l'athéisme et la cité céleste, dominée par l'amour de Dieu : « *Deux amours ont fait deux cités, l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, la cité terrestre et l'amour de Dieu, jusqu'au mépris de soi, la cité céleste* ». Les deux cités coexistent, sont mélangées, mais à la fin des temps, seule subsistera la Cité de Dieu . « *Les deux cités sont enchevêtrées et mêlées l'une à l'autre jusqu'à ce que le jugement dernier les sépare* ».

A partir de 429, les Vandales, envahissent l'Afrique du Nord, ils progressent très rapidement vers l'Est, arrivent en Numidie ; en 430, ils assiègent Hippone, et pendant le siège, Augustin meurt le 28 août 430 . Son corps a été emporté en Sardaigne , puis a fini son parcours à Pavie (Italie).

6.2 – Augustin et le Donatisme

6.2.1 – Le Donatisme avant Saint-Augustin

Le Donatisme est un schisme qui ne s'est produit qu'en Afrique au début du 4^{ème} siècle, c'est une conséquence de la grande persécution ordonnée par Dioclétien : un certain nombre de membres du clergé, en Afrique ont accepté de livrer aux autorités les livres saints pour qu'ils soient détruits : on appelle ces personnes des « *traditores* ». Le schisme s'est produit à propos de l'élection du primat de l'Eglise d'Afrique, Cécilien. Les donatistes ont prétendu que sa consécration n'était pas valable, parce que parmi les 3 consécrateurs, un était considéré comme un *traditor*. Donc, la consécration n'était pas valable et ses adversaires ont choisi un autre candidat. Il y a eu deux Eglises parallèles en Afrique : l'Eglise catholique orthodoxe et l'Eglise Donatiste (du nom de Donat, principal auteur de ce schisme). Dans la plupart des villes d'Afrique, il y a, au 4^{ème} siècle, deux évêques : un catholique, un donatiste. Les donatistes prétendent être la seule vraie Eglise, les catholiques, aussi. Les donatistes se disent l'église des purs, ils n'acceptent pas des gens qui sont du côté des traditores. A partir de 340, on a vu apparaître, parmi les donatistes, les « *circoncellions* » (ce sont des révoltés qui se recrutent parmi les travailleurs agricoles, les petits propriétaires et qui justifient leur révolte en adoptant le donatisme). Les historiens pensent qu'il y a un aspect de nationalisme africain, surtout en Numidie. Dans le donatisme on retrouve des souvenirs de religions préchrétiennes : la recherche du martyr prend l'aspect d'épidémies suicidaires.

Constantin s'est occupé des aspects très graves qu'a pris le schisme : il a demandé un arbitrage par Rome, il a réuni un Concile à Arles en 314 qui a penché en faveur de Cécilien, mais cela n'a pas suffi. Il y a eu une répression de la part de Constantin, ce qui a fait des martyrs, mais Constantin a mis fin à la persécution en 321 et les deux églises se sont développées parallèlement. Après Constantin, ses fils s'occupent de l'affaire, l'empereur Constant envoie en Afrique en 343 – 344 une mission de pacification avec deux commissaires, Paul et Macaire ; les donatistes ont refusé l'immixtion du pouvoir civil dans les affaires de l'Eglise. Ils ne veulent pas avoir à faire avec le pouvoir impérial, c'est une église de « purs » et de martyrs. L'empereur Julien l'apostat fait revenir en Afrique tous les évêques donatistes en exil. Parménien a été un des grands meneurs du Donatisme, c'est à lui qu'Augustin aura affaire en particulier.

Les donatistes ont parfois été en collusion avec des révoltes locales, avec les Maures ; Le général Théodose (devenu empereur) a violemment réprimé les donatistes. Avant Saint Augustin, un évêque catholique, Optat de Milève, a écrit, vers 365 contre le Donatisme et il a passé son dossier à Augustin.

Le principal intérêt, pour nous, c'est la réflexion sur la conception de l'Eglise, l'ecclésiologie, en particulier la question : « *Quelle place y-a-t-il dans l'Eglise pour les pécheurs ?* » (les traditores et leurs successeurs). Pour les donatistes, la réponse est facile : il n'y a pas de place pour les pécheurs dans l'Eglise, l'Eglise donatiste veut une Eglise qui n'accepte que les purs. Ceux qui font partie de l'Eglise donatiste doivent être choisis et les donatistes baptisent systématiquement les nouveaux fidèles, y compris ceux qui viennent de l'Eglise catholique. La question va se poser : « faut-il rebaptiser les personnes qui viennent d'une Eglise hérétique ? Pour les donatistes, il faut les rebaptiser, mais les catholiques d'Afrique ne rebaptisent pas les gens baptisés dans l'Eglise donatiste. L'évêque Optat de Milève déclare que l'Eglise reçoit les bons et les moins bons, les purs de l'église catholique sont mélangés avec les pécheurs ; il fait référence à la parabole du « bon grain et de l'ivraie » en Matthieu 13, 25 – 40. Elle sera reprise par Augustin : le tri se fera à la fin des temps et la validité du sacrement ne dépend pas de la dignité du ministre de ce sacrement.

6.2.2 – Le combat d’Augustin contre le Donatisme

Augustin, ordonné prêtre en 391 puis évêque d’Hippone, reprend la lutte contre le Donatisme. Une de ses premières œuvres contre les donatistes en 393, est un poème, un psaume en vers destiné à être chanté par les fidèles. Chaque vers commence par une lettre de l’alphabet, on appelle cela un psaume abécédaire avec un refrain qui revient régulièrement et qui dit « vous qui aimez la paix, jugez maintenant de la vérité ». Dans ce psaume Augustin reprend l’idée que l’Eglise est un mélange de purs et de pécheurs. Il reprend cette idée dans des traités plus savants et aussi dans « *la Cité de Dieu* ». Dans les années 400, 406, il a écrit plus de 20 traités contre le Donatisme (plusieurs milliers de pages). Dans ces traités, il expose ses conceptions de l’Eglise et du martyr. Les donatistes se vantent d’être l’Eglise des Martyrs, mais Augustin leur répond : On n’est pas martyr parce que l’on a été tué par quelqu’un, c’est la cause qui fait le martyr et non pas le fait lui-même. Pour être martyr, il n’est pas suffisant d’être persécuté, il faut l’avoir été pour la bonne cause. « La question n’est pas de savoir que tel homme a souffert, mais pourquoi il a souffert ».

En 403, Augustin propose une réunion aux donatistes sous la forme d’un grand concile où chaque ville enverrait 2 représentants (1 catholique, 1 donatiste). Les donatistes refusent, car ils n’ont rien à faire avec les héritiers des traîtres. Les positions se durcissent, des violences sont exercées au point que les catholiques font appel à l’Empereur Honorius qui publie, en 405 une ordonnance « *l’Edit d’Union* » qui dit aux donatistes : cessez le schisme et ralliez-vous à l’Eglise Catholique. Cet édit s’accompagne de menaces : « si ne vous vous ralliez pas à l’Eglise catholique, les biens que vous possédez seront confisqués au profit des catholiques ». L’application a rencontré de très fortes résistances, et après quelques années Honorius a renoncé à faire appliquer cette persécution qui renforçait les donatistes dans leurs positions. Au début de 410, Honorius publie un édit de tolérance et on revient à la situation antérieure. Pour Augustin, cela a été très désagréable lorsque l’évêque donatiste d’Hippone Macrobius, a fait son entrée triomphale dans la basilique confisquée en 407.

6.2.3 – La victoire d’Augustin : le Concile de Carthage en 411

L’édit de tolérance d’Honorius est annulé en août 410, les donatistes sont de nouveau persécutés. Honorius envoie en Afrique Flavius Marcellinus chargé de ramener la paix en mettant fin à l’hérésie et en utilisant les moyens de persuasion : il convoque un concile en juin 411. En attendant les mesures de persécution contre les donatistes sont suspendues. Il y a eu une participation massive des deux évêchés : 285 évêques donatistes et 276 catholiques. Marcellinus préside et dirige le concile. Chacune des deux parties présente sa façon de voir les choses, Augustin est un des principaux porte-parole des catholiques, avec l’évêque de Carthage Aurelius. Le débat a été très vaste portant sur l’origine du schisme, et dans ces discussions, les donatistes ont été très largement battus parce qu’ils n’étaient pas à la hauteur d’un adversaire comme Augustin. Sur le dossier historique les catholiques ont produit des comptes-rendus d’une réunion tenue en 305 au début du schisme donatiste, à Circa. Ils ont démontré que parmi les participants de ce concile il y avait des traîtres. Au bout de quelques jours, Marcellinus a mis fin aux débats en disant que c’étaient les catholiques qui avaient raison. Cela a été suivi par un édit ordonnant aux donatistes de rejoindre l’Eglise Catholique sinon leurs réunions seraient interdites, les églises seraient confisquées ainsi que tous leurs biens. En 412, l’Empereur confirme la décision et prévoit des peines très lourdes contre ceux qui n’obéissent pas : l’exil systématique du clergé donatiste et de grosses amendes pour les hérétiques. On peut considérer ce concile comme une victoire mais pas totale, les donatistes se sont soumis mais il y a encore des violences. A partir de la conquête des vandales, le schisme disparaît

complètement.

6.2.4 – Importance doctrinale de la lutte contre le donatisme

Augustin va être amené à modifier sa position concernant la façon de traiter les donatistes. Il en arrivera à dire que l'on peut utiliser la force pour obliger les donatistes à rejoindre l'Église. En 392, il écrivait : « Je ferai comprendre à mes auditeurs que mon but n'est pas de forcer les hommes à embrasser malgré eux une communion quelconque mais de faire connaître la vérité à ceux qui la cherchent paisiblement... » En 408 : « Vous ne devez pas considérer la contrainte en elle-même, mais la qualité de la chose à laquelle on est contraint... » : la crainte et la peur de souffrir, peuvent être un moyen pédagogique. En 417, il utilise la « parabole des invités au festin » Luc Ch .14 Versets 15-24 : « Force-les à entrer ». Selon Augustin, la contrainte peut être une bonne chose si la cause est juste et si on persécute par amour, par charité : on force les gens à entrer dans le royaume. Il dit ceci : « il y a une persécution injuste, celle que font les impies à l'Église du Christ et il y a une persécution juste, celle que font les Églises du Christ aux impies... L'Église persécute par amour et les impies par cruauté ...Le banquet du Christ, c'est l'unité du corps du Christ». (lettre 185 (417)

Augustin connaît bien la parabole « du bon grain et de l'ivraie », mais il la retourne en disant que lorsque l'ivraie est tout à fait visible, on peut l'arracher franchement. Il faut forcer les schismatiques et les hérétiques à rejoindre l'Église catholique, autrement, ils seront perdus pour le salut. Il rappelle la phrase de son prédécesseur, Saint Cyprien : « hors de l'Église, point de salut ». Il y a des quantités de comparaisons dans ses œuvres sur l'utilité de la coercition pour obliger les gens à revenir dans le droit chemin : il parle de médecin qui violente son patient, le fait souffrir pour le soigner. Il parle du père de famille qui donne la fessée à son fils parce qu'il a fait une bêtise. Il parle d'un fou qui veut se jeter dans un puits, on l'en empêche en l'attachant. Il fait remarquer que Dieu lui-même a utilisé la contrainte en ramenant sur le bon chemin, par ses châtiments, le peuple élu qui s'égarait ou même Saint-Paul qui, sur le chemin de Damas, n'avait pas demandé d'être jeté à terre. Bien entendu cette contrainte doit être accompagnée et suivie d'un enseignement et elle ne doit jamais aller jusqu'à la peine de mort. Le but c'est de sauver les gens or, si on les tue ils meurent en état de péché mortel et on les précipite en enfer.

Cette doctrine qu'Augustin a élaborée à l'occasion de l'affaire donatiste dépasse de très loin le cadre de cette affaire. La pensée de Saint Augustin est devenue la pensée commune de l'Église Catholique et certains n'hésitent pas à dire qu'Augustin est le père de l'Inquisition L'autorité de Saint Augustin sera invoquée à chaque fois qu'on exercera des violences contre des gens considérés dans l'erreur : lors de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 l'Archevêque de Paris a publié un livre pour expliquer que cette révocation était tout à fait juste et bonne et il l'appuie en citant les 2 lettres de Saint Augustin dont nous avons parlé plus haut.

6.3 - Augustin et le pélagianisme

Ce combat fait suite à celui du donatisme et occupera Augustin jusqu'à la fin de sa vie. Quand il est mort, il a laissé inachevé un traité destiné à lutter contre les Pélagiens.

6.3.1 – Pélage et ses idées

Pélagie est un moine venu de Bretagne (Grande Bretagne) qui est venu prêcher à Rome à la fin du 4^{ème} siècle et qui a fait une très forte impression auprès de l'aristocratie et qui est devenu le directeur de conscience d'un grand nombre de gens. Il prêche une vie ascétique et a une morale très

exigeante, mais il est convaincu que tout chrétien peut atteindre la sainteté par ses propres forces. Par usage de son libre arbitre et de sa raison, l'homme peut trouver son chemin pour aller jusqu'au salut.

Pélage, après la prise de Rome par Alaric se réfugie en Afrique, il a peut être rencontré Saint Augustin en 411, mais il n'y a pas eu de discussion entre eux à ce moment-là. Ensuite, Pélage gagne la Palestine où il s'est installé et où il a continué à écrire des traités et à diriger les consciences avec un très grand succès. Sa doctrine est finalement assez mal connue car on a très peu d'œuvres de Pélage et surtout on n'est pas sûr qu'elles aient été écrites par lui. On connaît ses œuvres par des citations de Jérôme, d'Augustin et d'autres... On sait qu'il a écrit un « *Traité sur la Trinité* » pendant son séjour à Rome. Ce traité est parfaitement orthodoxe. Il a écrit aussi un « *Commentaire sur les Epîtres de Paul* ».

L'idée de Pélage c'est que le péché originel n'a pas été transmis par Adam à ses descendants (alors que c'est la thèse d'Augustin). Pour Pélage l'homme a été créé bon à l'image et à la ressemblance de Dieu et il est doté d'un libre arbitre qui lui permet de choisir entre le bien et le mal. Adam a commis une faute mais ses descendants ne sont pas affectés par la faute du premier homme. C'est seulement si les hommes commettent des péchés qu'ils sont condamnés à mourir. Il refuse l'idée que chaque homme puisse être coupable d'une faute qu'il n'a pas commise lui-même et dont il aurait hérité. Pour Pélage, le péché n'est pas une maladie congénitale, comme elle l'est pour Augustin. Il reconnaît que si l'homme le veut vraiment il peut vivre sans péché et il peut observer les commandements de Dieu qui lui permettront d'arriver jusqu'au salut. Il s'appuie sur le fait qu'il y a eu des justes dans l'Ancien Testament : Abel, Siméon, Déborah, Anne, Marie... et il dit : « Donc si certains, avant l'avènement du Sauveur, ont vécu dans la justice et la sainteté, combien plus après son avènement nous devons croire que nous le pouvons, nous aussi. Le baptême efface le péché et restaure la force et la bonté initiale de la nature humaine. » Pour Pélage, le baptême c'est « le don renouvelé de la liberté et de la volonté ». Il parle quand même de la grâce de Dieu. Il sera amené à dire que Dieu apporte son aide à chacun de nous. Mais, finalement, la grâce de Dieu n'est peut-être pas indispensable et l'homme pourrait s'en sortir tout seul.

Pour Pélage, la prière n'est pas un appel au secours, ou un aveu de faiblesse mais seulement une méditation. Il ne s'oppose pas au baptême des nouveaux nés, mais il préfère le baptême d'adulte afin que les personnes puissent s'engager librement et consciemment. Pour Augustin, il est indispensable que les enfants soient baptisés dès leur naissance, sinon, s'ils meurent, ils sont condamnés.

Pélage n'a jamais cherché à constituer une église dissidente, ni de communauté à part. L'idéal chrétien est atteint par un effort sur soi-même : il condamne les richesses, les biens de ce monde. Il prêche l'abstinence et la chasteté. Son enseignement sur la sexualité est à mi-chemin entre l'exaltation absolue de la virginité (cf. Jérôme) et le mariage qui peut être une bonne chose. Il s'appuie sur la thèse de Paul – Corinthiens 1 Ch. 7 V. 8-9 (ce serait bien que tout le monde reste célibataire, mais si vous ne pouvez pas, il vaut mieux se marier). Pélage comme Paul pense que la continence peut être une bonne chose, même entre gens mariés, à condition qu'ils soient d'accord entre eux. Pour lui, l'idéal reste le célibat, cela permet de s'attacher à Dieu et de passer son temps à lire l'écriture et à prier. Pélage n'est pas un mystique, il compare la prière à une gymnastique de l'âme, mais il dit aussi que peu d'hommes sont capables de suivre la voie qu'il trace pour eux. Il a une très grande confiance dans les capacités de l'homme à assurer son salut par lui-même mais finalement, elle débouche sur une vision pessimiste, puisqu'il n'y a qu'une petite élite spirituelle qui arrivera jusqu'au salut.

6.3.2 – Les succès du Pélagianisme

Pélage a de nombreux disciples à Rome, en Afrique, en Palestine. Il a beaucoup de succès car il incite les hommes à se surpasser. C'est un directeur de conscience très suivi. On a des témoignages de son influence, non seulement en Palestine mais en Italie, en Espagne, à Constantinople. Il a un disciple, Célestius, réfugié en Afrique après 410 qui a tendance à radicaliser et à accentuer les idées de son maître. Il se trouve à Carthage, veut devenir prêtre et il soutient les idées de Pélage, en particulier sur le baptême. Il dit que les nouveaux nés qui meurent à la naissance, n'ayant commis aucune faute personnelle accèderont à la vie éternelle, puisqu'ils n'ont pas de péché. Augustin réfute cette idée. Célestius est convoqué devant un synode d'évêques, il a été durement critiqué mais n'a pas été explicitement condamné. Il a quitté l'Afrique pour la Sicile, il est passé ensuite en Asie. Il a été ordonné prêtre à Ephèse (fin 415) et continue son ministère à Constantinople.

6.3.3 – L'intervention d'Augustin

Le Pélagianisme est un très grand danger aux yeux d'Augustin. Augustin s'intéresse aux thèses pélagiennes à partir de 411 – 412. Il compose une série de traités destinés à réfuter les erreurs de Pélage. Il expose sa conception de la nature humaine, qui est bonne par sa création par Dieu, mais qui a été définitivement corrompue par le péché d'Adam, ce qui fait que les descendants d'Adam sont devenus incapables de faire le bien sans l'aide de Dieu : sans la grâce divine tous les hommes ne peuvent faire que des péchés, d'où la nécessité du baptême des petits enfants, et d'avoir recours à la grâce de Dieu pour rester sur la bonne voie.

Il connaît les idées de Pélage par l'intermédiaire de Célestius, mais il connaît aussi un traité de Pélage : « *de natura* ». Cela incite Augustin à écrire un traité : « *de natura et gratia* » où il explique que la nature humaine a été si profondément altérée par le péché d'Adam qu'il n'est pas possible de fonder la justice uniquement sur une vie exempte de péché car, par les simples forces humaines, on ne peut y arriver. Il prend le contrepied de Pélage car, pour lui, sans la grâce de Dieu, nous ne pouvons rien faire. Si on dit que la grâce n'est pas indispensable, on va contre l'utilité de la mort du Christ : *Épître aux Galates 2,21* : si la justification est donnée par le respect de la Loi « le Christ est mort pour rien ».

6.3.4 – Les condamnations du Pélagianisme

En Palestine, Pélage a été bien accueilli, en particulier à Jérusalem, mais il est exposé à l'hostilité de Jérôme. Pélage a critiqué un commentaire que Jérôme avait fait des épîtres de Paul : c'est une affaire entre latins, les milieux orientaux sont tout à fait étrangers à ce problème. L'offensive contre Pélage va être menée par Jérôme d'une part, et par Orose d'autre part. Orose est un prêtre espagnol. Chassé d'Espagne par les Vandales, il veut aller en pèlerinage à Jérusalem. Il est passé par Hippone où Augustin lui a remis tout un dossier antipélagien et lui a conseillé d'aller trouver Jérôme. Orose et Jérôme ont réussi à obtenir la réunion d'une assemblée à Jérusalem, en Juillet 415. Pélage lui-même y est venu pour se défendre et a fait des concessions. Pélage a admis la nécessité de la grâce divine pour atteindre la perfection. L'assemblée a décidé qu'il n'y avait rien à lui reprocher. Elle a déclaré que c'était une affaire de latins, et il fallait renvoyer cela aux autorités latines, en particulier à l'évêque de Rome. Innocent est informé de l'affaire car on lui a envoyé le dossier et il a désigné, comme enquêteurs sur place deux évêques (d'Aix et d'Arles) gaulois qui se trouvaient sur place en

exil. Ils montent un dossier d'accusation avec l'aide de Jérôme et d'Orose et ils le présentent à l'évêque de Césarée, Eulogios.

Celui-ci convoque un synode en décembre 415 à Diospolis, en Palestine avec l'évêque de Jérusalem et une dizaine d'évêques orientaux. Pélage est invité à se présenter devant cette assemblée d'évêques, il y prend la même attitude que précédemment. Il a confirmé que l'homme est capable de grandes choses mais que la grâce de Dieu est quand même nécessaire pour arriver à la sainteté. Il a été lavé de l'accusation d'hérésie, mais il a quand même fait une concession fondamentale. Augustin est informé par lettre de ce qui s'était passé à Diospolis mais il n'a pas été convaincu de la sincérité de Pélage et il continue à écrire des traités antipélagiens. Il provoque la convocation, en Afrique, de deux conciles successifs : l'un à Carthage et l'autre en Numidie, à Mila, pour reprendre la question. Pélage était absent de ces deux assemblées. Ces 2 conciles ont condamné les positions de Pélage. Le Pape de Rome, Innocent 1^{er} est informé de cette condamnation et on lui demande de la confirmer. Le Pape répond qu'il est d'accord sur la nocivité de la doctrine pélagienne, les Pélagiens sont excommuniés. Augustin s'exclame : « *Rome a parlé, la cause est finie* ».

Célestius a été expulsé par le patriarche de Constantinople. Pélage écrit au Pape pour lui dire qu'il n'était pas question pour lui de se passer de la grâce divine et il demande l'annulation de sa condamnation. Célestius, venu à Rome, fait la même démarche. Le Pape Innocent meurt en 417. Son successeur, le Pape Zosime (417 – 418), d'origine grecque, a un certain mépris pour les latins. Il accepte l'appel de Célestius et de Pélage et il réunit un synode à Rome, en 417, Célestius y comparait, on examine aussi les œuvres de Pélage. Le concile prononce l'absolution des 2 en se basant sur des vices de procédures des procès où ils avaient été condamnés. Zosime communique sa décision aux africains. Les africains, surtout Augustin, sont furieux et s'opposent à la décision de Zosime, se plaignant que la condamnation africaine ait été traitée à la légère par Rome. Zosime fait marche arrière en 418 et accepte de reprendre la question pélagienne. L'Empereur Honorius, alerté par l'évêque de Carthage, intervient sur cette question et il publie un édit condamnant Pélage et Célestius à l'exil comme fauteurs de troubles en tant qu'hérétiques. Célestius quitte Rome alors que Pélage est toujours en Palestine.

Augustin obtient la réunion d'un Concile à Carthage en mai 418. Y sont condamnées les thèses pélagiennes concernant :

- le péché d'Adam (qui ne concernait qu'Adam et n'avait pas été transmis à ses descendants)
- le baptême des enfants (il n'était pas indispensable, il fallait attendre qu'ils aient atteint l'âge de raison. La thèse d'Augustin était qu'il fallait faire baptiser les tout petits, pour faire disparaître le péché originel),
- Le libre-arbitre (Pélage disait que les hommes avaient conservé leur libre arbitre. On adopte la thèse de Saint Augustin disant que le libre arbitre de l'homme est perverti définitivement, après la faute originelle).

La théologie d'Augustin a été « canonisée » car ces décisions ont été communiquées à Zosime qui s'est associé à la condamnation de Pélage et l'a fait connaître par une lettre circulaire appelée « *tractoria* » communiquée à toutes les Eglises.

En 418, Augustin a composé un nouveau traité sur la grâce et le péché originel à la demande de quelques femmes pieuses de Palestine et d'amis qui espéraient pouvoir ramener Pélage à l'orthodoxie. A la suite de cela, Pélage a été persécuté, il a été obligé de quitter la Palestine et il

disparaît (peut-être en Egypte ?). Célestius, interdit de séjour en Italie, s'est réfugié à Constantinople d'où il est chassé, puis condamné au Concile d'Ephèse en 431, et disparaît ensuite. Malgré cette condamnation, le débat continue.

6.3.5 – Poursuite du débat entre Augustin et Julien d'Eclane, 418 à 430

Les idées pélagiennes ne sont pas mortes et sont reprises par un évêque d'Italie, Julien d'Eclane (en Campanie) qui a réuni autour de lui un groupe d'évêques d'Italie. Ceux-ci refusent la tractoria de Zosime et n'acceptent pas la condamnation de Pélage. Ils remettent en questions cette décision et défendent des idées très semblables à celles de Pélage :

- Julien accepte, que pour éviter les péchés, il faut la grâce divine,
- Il affirme quand même la bonté foncière de la nature humaine créée par Dieu à son image que le péché d'Adam a détériorée mais n'a pas foncièrement pervertie.
- Il rejette l'idée du péché originel, transmissible de génération en génération. Il prétend que ceux qui disent que le péché originel transmis par la conception sexuelle sont des ennemis du mariage (les encratites). Ceux qui soutiennent des idées encratiques sont en fait des manichéens.

Il accuse Augustin d'être revenu à ses erreurs de jeunesse.

Le débat avec Julien d'Eclane a été très dur : Augustin se défend d'être un adversaire du mariage, C'est à ce moment-là qu'Augustin élabore la théorie du mariage qui restera valable jusqu'au 20^{ème} siècle. Cette théorie est que le mariage est une bonne chose. Sa fin essentielle est la procréation, en admettant quand même que ce n'est pas la seule puisqu'il suscite l'entraide entre les époux. Il maintient fermement la doctrine du péché originel en disant qu'il est transmis par la conception sexuée. Cette polémique entre Augustin et Julien d'Eclane s'essouffle peu à peu. Les partisans de Julien d'Eclane ont été condamnés à Ephèse en 431 et l'hérésie pélagienne a disparu. Le débat sur la grâce divine et le péché originel a quand même continué car au cours de ce débat avec Julien d'Eclane, Augustin a beaucoup durci ses positions : il en arrive à affirmer que la grâce divine n'est pas un secours pour le libre arbitre, mais une force déterminante à laquelle l'homme ne peut résister. Le péché originel ayant frappé tous les descendants d'Adam, tous forment une masse de damnés, la conséquence, c'est que les enfants qui sont morts sans baptême sont irrémédiablement condamnés et ne seront jamais admis auprès de Dieu. Il affirme aussi que la grâce divine n'est pas accordée à tous les hommes, elle ne dépend pas des mérites car on ne force pas la main de Dieu. Dieu décide librement et le salut est réservé à un petit nombre d'élus alors que la grande masse des hommes constituera la masse de perdition ; il ne laisse aucune place à la liberté de l'homme : c'est la grâce qui fait tout. On en arrive à l'idée de prédestination.

Ces positions extrêmes provoquent des réactions : des moines du couvent d'Hadrumète (Sousse en Afrique) ont été scandalisés par les positions d'Augustin. A leur intention Augustin compose un traité en 426 : « *De la grâce et du libre-arbitre* » où il essaie de concilier les deux de façon peu convaincante, mais il insiste surtout sur la grâce qui, selon lui, est irrésistible. Il n'a pas réussi à convaincre les moines qui lui posent la question : dans la communauté des moines, un ne se conduit pas très bien : « faut-il le châtier ou le réprimander ? » « Si c'est Dieu qui nous donne de vouloir et de faire le bien il est inutile de faire des reproches à quelqu'un qui n'observe pas les commandements de Dieu, il suffit de prier Dieu pour que celui-ci les lui fasse observer. » Augustin élabore alors un nouveau traité en 426 : « *de la corruption et de la grâce* » où il insiste de nouveau sur la prédestination.

Il a trouvé aussi des contradicteurs chez les moines provençaux de St Victor (communauté créée par Cassien à Marseille) et de Lérins (Honorat), on les désigne, à partir du 17^{ème} siècle sous le nom de « semi-pélagiens ». Ni Cassien, ni Honorat n'ont cité des œuvres de Pélage, et ne l'ont jamais pris comme maître à penser.

Cassien, Roumain d'origine, a été formé en Egypte. Il reprend la doctrine traditionnelle des milieux orientaux : pour que l'homme fasse le bien et soit sauvé, il faut la coopération nécessaire de la grâce divine et du libre arbitre humain, il y a un appel de Dieu, mais cet appel peut être demandé par l'homme. L'homme peut avoir l'initiative du premier pas et, dans ce cas, la grâce ne peut lui être refusée.

Augustin a été informé de ces théories répandues par les moines provençaux par deux correspondants qu'il avait en Gaule : Prosper d'Aquitaine et Hilaire (laïcs) qui disaient que ces moines s'écartaient de la doctrine d'Augustin. Les moines provençaux rejetaient la notion de prédestination en s'appuyant sur des textes bibliques (1^{ère} Lettre à Timothée , 2,4). Selon eux Dieu veut le salut de tous,. Ils affirment aussi que les enfants non baptisés peuvent être sauvés. Ils soulèvent aussi une énorme question : « ceux qui n'ont jamais été touchés par le message de l'Évangile, que deviennent-ils ? » Ironont-ils forcément en enfer comme le pense Augustin. Les moines provençaux eux ont tendance à minimiser les effets du péché originel, et ils pensent que l'homme, par ses forces naturelles, peut faire le bien, ce qui permet d'espérer que les infidèles qui n'ont jamais entendu parler de Jésus-Christ peuvent quand même être sauvés.

Pour remettre les choses au point, Augustin, en 428-429, rédige deux opuscules à propos de la prédestination où il durcit encore ses positions : pas de salut sans la foi, pas de foi sans la grâce ; or la grâce de Dieu est gratuite, Dieu ne tient pas compte du comportement des hommes, il décide librement et il accorde sa grâce à qui il veut. Ceux qui auront reçu la grâce de Dieu seront sauvés, et les autres, non. Il explique qu'il n'y a pas d'injustice car le péché d'Adam a mérité la damnation à tous ses descendants. Dieu pourrait, sans injustice, les abandonner à la perdition, puisqu'ils sont tous coupables, mais Dieu décide, dans sa miséricorde, d'en sauver quelques uns par pure grâce.

Cela n'a pas convaincu les moines et la controverse a continué encore pendant des années, même au-delà de la mort d'Augustin en 430. Le débat continue en Provence et, c'est au 6^{ème} siècle qu'on va mettre au point la doctrine officielle de l'Église. Cela a été fait sous la direction de Césaire d'Arles (ancien moine de Saint Honorat), il a polémique avec Vincent de Lérins, Fauste de Riez (évêque provençal). Un Concile a été réuni à Orange, en 529 : la décision insiste sur la nécessité de la grâce mais c'est l'homme qui est responsable de son choix : il conserve un libre arbitre pour choisir entre le bien et le mal. La prédestination est une grâce pour les élus, mais personne ne peut être prédestiné à la perdition (prédestination négative ou double prédestination), parce que la grâce divine ne peut tendre que vers le bien. Tous les baptisés, s'ils restent dans la bonne voie seront sauvés. Les questions de la grâce et du libre arbitre ont été provisoirement réglées au Concile d'Orange dont les positions ont été confirmées par les papes Boniface II (530-532) et Grégoire le Grand (590-604), mais seront encore agitées au Moyen Âge.

Ces problèmes ressortiront au moment de la Réforme : la prédestination sera une grande thèse de Luther et de Calvin. Cela été aussi le thème, au XVII^e siècle, de la controverse janséniste, le principal ouvrage qui a alimenté la querelle, est « *l'augustinus* » publié en 1638. Aujourd'hui, après Vatican 2 les positions ne sont pas loin de celles du Concile d'Orange, et la question a été classée.

Chapitre VII – LA SITUATION VERS 450

7.1 – Les débuts d'une « chrétienté » et de l'Eglise « constantinienne » (théodosienne)

Le mot « **chrétienté** »(**christianitas**) apparait au début du 5^{ème} siècle (première occurrence en 409). Il peut avoir un premier sens : c'est l'ensemble des chrétiens, l'Eglise, mais ici « chrétienté » ne veut pas dire Eglise : le mot désigne un ensemble où la société civile et l'Eglise coïncident au point de se confondre et qu'il est difficile de distinguer l'une de l'autre. C'est ce qui s'est produit sous Constantin et ses successeurs.

C'est pourquoi on parle également, dans le même sens, de l' « Eglise Constantinienne », qui est un terme devenu péjoratif : une Eglise complètement intégrée dans un Etat qui lui-même se considère comme essentiellement chrétien. La notion de neutralité de l'Etat et de laïcité ne peut pas exister dans ce système : l'Etat est chrétien et prend parti systématiquement pour les chrétiens.

En effet, depuis Constantin , depuis 312,, l'empereur est chrétien et, mis à part l'épisode bref du règne de Justin dit l'Apostat (361-363), tous ses successeurs le seront aussi jusqu'à la disparition de l'Empire byzantin en 1453. Cela entraîne pour l'Eglise une situation très confortable avec beaucoup d'honneurs, d'avantages sur le plan financier ou juridique, de nombreux privilèges pour le clergé et une influence considérable sur le gouvernement et la culture.

Mais ce terme de « Eglise constantinienne » est mal choisi, on doit le contester et on devrait plutôt dire « théodosienne », car c'est bien Théodose (379-395) qui est le principal responsable de la situation évoquée par l'expression « Eglise Constantinienne » qui s'est malheureusement imposée. Constantin, tout en étant chrétien et en favorisant très largement l'Eglise chrétienne, avait laissé subsister les autres cultes, tandis que Théodose , après avoir fait du christianisme la religion d'Etat en 380, a interdit, en 392, tous les autres cultes, fait fermer les temples, et par différents édits postérieurs, il a obligé tous ses sujets à être chrétiens. Il ne sera plus possible désormais de vivre dans l'Empire Romain sans être chrétien. Le Code théodosien (de Théodose II, petit-fils de Théodose le grand) en 438, puis le Code de Justinien (6^{ème} siècle) qui reprennent systématiquement les anciens édits pour en faire la synthèse, sont rédigés de telle façon que partout où ils sont appliqués, on ne peut pas ne pas être chrétien (sauf les juifs). Les non-chrétiens sont hors la loi et il est obligatoire d'adhérer à l'Eglise d'Etat. Il n'y a donc aucune liberté religieuse.

Cette uniformisation dans le christianisme sera renforcée par la pratique du baptême des enfants dès la naissance. Cette coutume s'est instaurée peu à peu au cours du 4^{ème} siècle (les baptêmes tardifs, à l'âge adulte, se font de plus en plus rares) et elle se répand au 5^o pour devenir générale . Au 6^{ème} siècle, la coutume absolue et obligatoire, c'est de baptiser les enfants à la naissance. Cela entraîne par conséquent la disparition des catéchumènes et cela veut dire aussi qu'il n'y a plus de préparation au baptême. Pour la grande masse des chrétiens, l'enseignement doctrinal n'est plus organisé. Le christianisme n'est plus une adhésion volontaire, personnelle et réfléchie, mais une intégration dès la naissance dans une société où on ne peut être que chrétien. Le baptême joue à peu près le même rôle que, aujourd'hui, la déclaration de naissance à la mairie. Il y a une confusion qui s'établit entre être citoyen d'un état et appartenir à une religion définie.

7.1.1 – Bonnes et mauvaises conséquences de cette situation de chrétienté.

A . Les bons côtés. Cette confusion Eglise-état a des aspects favorables : tous les habitants de l'Empire étant devenus chrétiens, il y a beaucoup plus d'hommes qui sont appelés à connaître le Christ et à aller vers le salut. Les valeurs chrétiennes pénètrent dans la société par la législation: interdiction par exemple des jeux et sacrifices sanglants. Les combats de gladiateurs disparaissent. Dans les lois nouvelles, on voit apparaître des mesures contre le divorce. Pour les chrétiens, le mariage étant indissoluble, le divorce devient de plus en plus difficile. On interdit des usages qui étaient courants dans le monde païen : la mise à mort des enfants malformés ou en trop, l'« exposition », abandon des enfants, chassés du foyer et à la merci de la charité publique. Quelques mesures pour proscrire le prêt d'argent à intérêt (usure) et pour adoucir l'esclavage : l'esclave peut être affranchi par une simple déclaration dans une église, mais le christianisme n'a pas aboli l'esclavage (qui a subsisté jusqu'au 19^{ème} siècle)

B. Des conséquences néfastes : avant Constantin, l'adhésion au christianisme résultait d'un choix volontaires : les chrétiens étaient des convaincus et des militants et les persécutions faisaient le tri entre les tièdes et les fervents. A partir du 4^{ème} siècle, après Théodose, le christianisme est devenu une obligation : au lieu d'avoir une Eglise de militants, on a maintenant une Eglise de tout venants, où les tièdes l'emportent. Cela donne forcément une Eglise de conformistes, routinière, de « chrétiens du berceau » qui n'ont jamais eu à choisir eux-mêmes la Voie. Contre cet affadissement, des réactions se font jour et on voit se développer le Monachisme.

Le clergé est intégré dans l'administration impériale. L'organisation ecclésiastique est calquée sur les circonscriptions de l'Empire : il y a un évêque par cité, ces évêques se regroupent par provinces et par régions. Le clergé reçoit de très nombreux privilèges : exemption d'impôts, du service militaire, des fonctions curiales (chaque cité a une « curie », sorte de conseil municipal qui a la charge administrative et surtout financière de la cité, souvent très lourde). Le clergé devient une profession très attractive, et les vocations peuvent facilement être inspirées par les avantages qu'il y a à être clerc. Comblé d'honneur et de biens, le clergé devient une carrière qui attire les ambitieux et on assiste à une ruée vers la cléricature au point que, pour éviter l'évasion fiscale que pratiquent ceux qui entrent dans le clergé pour échapper à leurs charges, l'empereur a prescrit que les curiales et les fils de curiales ne pourront être ordonnés que s'ils renoncent à leurs biens ou à leur héritage. Il y a surabondance de clercs d'autant plus qu'il n'y a pas encore, à cette époque, l'obstacle du célibat obligatoire.

Les évêques deviennent des personnages importants et le pouvoir impérial s'intéresse aux évêques pour les utiliser à son service. L'élection des évêques qui est faite par le peuple et le clergé de chaque cité, se politise : l'empereur y intervient souvent au moins pour les sièges de premier rang.

Les Eglises ont un patrimoine très important : biens fonciers et « trésors », qui s'est beaucoup accru au 4^o siècle par des achats et des dons de l'Empereur et des fidèles. Au mépris de la pauvreté évangélique, il arrive que certains ne souhaitent être évêque que pour bénéficier de cette richesse. L'évêque de Rome, Damase (pape de 366 à 384) a été très critiqué par un petit groupe d'ascètes romains pour son goût du luxe et le plaisir qu'il prenait à se faire dorloter par de riches matrones de la ville.

Ce goût du luxe se retrouve dans la construction d'églises somptueuses. Beaucoup disent qu'il vaudrait mieux utiliser l'argent pour aider les pauvres plutôt que de construire des basiliques pleines de mosaïques et de dorures et cette contestation reviendra sans cesse au cours des siècles suivants.

(Voir les critiques contre Cluny au Moyen Age). Les membres du clergé deviennent des puissants et des administrateurs au service de l'Etat, au lieu d'être des serviteurs des communautés chrétiennes. Ils oublient que le premier sens du mot « ministre », c'est « serviteur ». L'Eglise du 5^{ème} siècle enregistre souvent un déficit de l'esprit missionnaire et prophétique au bénéfice de la routine : les membres du clergé deviennent des fonctionnaires du culte.

Si l'Eglise se confond avec l'Empire, le christianisme se confond avec le fait d'être Romain. Il se produit une sécularisation du christianisme : de nombreuses pratiques profanes du monde romain sont introduites dans le christianisme et en deviennent parties intégrantes, la démarcation entre le profane et le sacré, le culturel et le religieux devient de moins en moins visible. A cause de la confusion des deux, il devient très difficile de distinguer ce qui relève de l'essence du christianisme et ce qui vient de la société où cette religion s'est incarnée. Dès le 5^{ème} siècle, il est admis que pour célébrer l'Eucharistie, il ne faut employer que le latin ou le grec. Les autres langues liturgiques (syriaque, copte, arménien), auront d'énormes difficultés pour se maintenir. Elles seront conservées cependant mais dans des églises dissidentes qui ne sont pas rattachées à l'Eglise officielle. En Occident, c'est le latin qui va être sacralisé pour longtemps au point que son abandon après Vatican II a paru sacrilège à beaucoup. La culture gréco-romaine puis la culture occidentale, son héritière, vont devenir inséparables du christianisme : cela va poser des problèmes pour les missionnaires qui, en même temps qu'ils convertiront des gens au christianisme, auront tendance à les occidentaliser. Les cultures indigènes des Indiens d'Amérique ne survivront pas à la christianisation par les Espagnols et les Portugais et inversement, l'évangélisation de la Chine sera bloquée au XVIII^e siècle par le refus d'admettre les « rites chinois ».

A l'intérieur du monde romain désormais tout le monde est baptisé, (ce qui ne veut pas dire forcément christianisé ou évangélisé). Cet état de fait entraîne forcément une baisse du zèle missionnaire à l'intérieur des communautés : puisque tout le monde est apparemment chrétien, la partie est gagnée. Il suffit d'entretenir la pratique religieuse, attitude qui peut mener facilement au conformisme et à la routine.

7.1.2 – Triomphe de l'intolérance

Le pouvoir étant devenu chrétien, la tentation à laquelle on va céder c'est d'utiliser le pouvoir de l'Etat pour imposer le christianisme. Le paganisme a été réduit au silence à cause des mesures prises contre les païens (fermeture des temples, interdiction de faire des sacrifices). Avant Constantin, les auteurs chrétiens étaient de grands défenseurs de la liberté religieuse. Après Constantin, c'est l'intolérance contre le paganisme et les hérétiques qui prend le dessus : en 392, Théodose interdit tout culte païen et, en 385, Priscillien a été condamné à mort pour hérésie ce qui, à l'époque, avait soulevé les protestations d'Augustin et d'Ambroise. Il y a un incident caractéristique, c'est la mise à mort d'une philosophe Hypathie en 415. C'est une femme qui avait ouvert une école de philosophie à Alexandrie dont l'enseignement était suivi par des païens et des chrétiens. Hypathie fut massacrée par des chrétiens partisans de l'évêque Cyrille, parce qu'elle n'était pas chrétienne. Cette justification de l'emploi de la force contre les dissidents, a été développée par Augustin, à propos de l'affaire donatiste.

7.2 – Les institutions de l'Eglise

Au 5^{ème} siècle, la distinction est très nette entre 2 catégories de fidèles ; les clercs et les laïcs, cette distinction, au 1^{er} siècle n'existait pas. Cela a été mis en place au cours du 3^{ème} siècle et est maintenant tout à fait entrée dans les mœurs. Le clerc, c'est celui qui a reçu une ordination, un

sacrement spécial dont le geste principal est l'imposition des mains et qui est affecté à une fonction : diacre, prêtre, évêque. L'ensemble des clercs compose le clergé qui est entièrement masculin. Quant au laïc, sa définition est très simple : celui qui n'est pas clerc. La principale fonction du laïc, aux yeux du clergé, c'est d'assurer le fonctionnement matériel de l'Eglise.

Le mot « clerc » vient du mot grec « kleros » qui veut dire « le sort », c'est l'objet choisi, attribué (par le sort), le lot, la part d'héritage. Pour Saint Jérôme, le clerc c'est celui qui a reçu en partage le Seigneur ou celui dont le Seigneur est la part d'héritage, ce qui pose question : ceux qui ne sont pas clercs sont-ils exclus de l'héritage ?

A l'intérieur des clercs, il y a une hiérarchie :

- Il y a les clercs subalternes, qui n'ont pas reçu l'ordination : portier, lecteur, exorciste, acolyte, sous-diacre, qui participent à la liturgie. Mais petit à petit les différentes fonctions sont considérées comme les étapes préliminaires d'un cursus pour entrer dans le clergé.
- Puis les 3 ordres majeurs : diacre, prêtre, évêque.

Les laïcs qui exerçaient des fonctions dans l'Eglise au 1^{er} siècle ont disparu : catéchistes, docteurs, enseignants... Ils sont devenus inutiles parce que les membres du clergé sont devenus très nombreux et suffisent à assurer toutes ces fonctions ; en particulier le catéchisme était enseigné par le clerc. Le laïc ne peut ni enseigner, ni prêcher (encore moins les femmes !). La prédication est d'abord réservée à l'évêque et puis au prêtre. Le laïc ne peut conférer aucun sacrement, sauf le baptême en cas de nécessité. Dans la liturgie des premiers siècles, c'était toute l'assemblée qui participait à la célébration et à la consécration. Or, au 5^{ème} siècle, les laïcs regardent et écoutent, l'Eucharistie est devenue l'affaire du clergé ; même les offrandes sont apportées à l'autel par les membres du clergé. On voit très bien la distinction clerc-laïc ne serait-ce que dans la disposition des églises : déjà au 5^{ème} siècle, il y a une différence entre la nef où il y a les laïcs et le chœur où il y a l'évêque et les prêtres, avec une barrière visible entre les deux. En Orient, cela deviendra un mur, l'iconostase. La communion est reçue sous les 2 espèces, mais déjà des voix s'élèvent pour dire que recevoir le corps du Christ dans sa main ce n'est pas très correct... La communion, pour les laïcs, devient de plus en plus rare : dès le 5^{ème} siècle, les laïcs ne communient que 2 à 3 fois dans l'année. Les laïcs sont également exclus de l'administration des biens de l'Eglise.

L'évêque est le personnage central, il est responsable de son peuple, il a une autorité de plus en plus grande dans la ville : il peut être juge. Les prêtres assistent l'évêque. Au début, ils sont regroupés et vivent quelquefois autour de lui. Quand tout le monde est devenu chrétien, il a fallu de plus en plus souvent des prêtres chargés des quartiers de la cité. L'évêque officie à la cathédrale, et de plus en plus on voit apparaître des églises « paroissiales ». (Encore au 5^{ème} siècle, le mot paroisse veut dire diocèse). Les évêques et les prêtres sont ordonnés pour une église donnée, normalement, il ne doit pas y avoir de transfert. L'ordination d'un évêque est assimilée à un mariage. Les diacres assistent l'évêque pour la liturgie, ils font les lectures, il gère la charité. L'archidiacre s'occupe de la situation financière et matérielle sous la surveillance de l'évêque. Il y a eu des diaconesses, en Syrie, au 3^{ème} siècle mais elles disparaissent rapidement. La législation se met bien en place : l'évêque doit être élu par le clergé et par le peuple, mais cela devient de moins en moins proche de la réalité car le candidat est très souvent choisi à l'avance. Prêtres et diacres sont ordonnés par l'évêque. L'ordination de l'évêque est faite par d'autres évêques (au moins 3). Quand on est entré dans le clergé, c'est pour la vie, c'est ce qu'affirme Augustin. Cela ne sera pas admis définitivement, en particulier, en Orient (un prêtre ou un évêque qui a été déposé, cesse d'appartenir au clergé) ; En

Occident, on est prêtre pour la vie, à moins d'avoir obtenu sa réduction à l'état laïc. Le candidat au clergé doit faire preuve de certaines qualités, en particulier, il doit affirmer qu'il est intègre sur le plan de la sexualité, les eunuques ne sont pas admis dans le clergé. Sont exclus du clergé les esclaves, les responsables de crimes graves, même après la pénitence. Une fois entré dans le clergé, on n'est pas astreint à porter un costume spécial, ni la tonsure, ni la barbe. En Orient, les membres du clergé doivent porter la barbe. Une question qui préoccupe est le mariage des clercs :

- Un prêtre ordonné peut-il se marier après son ordination ? La réponse est généralement : non.

On peut cependant ordonner des hommes déjà mariés. Un clerc marié doit-il cesser toute relation conjugale avec sa femme ? Il y a une divergence entre l'Orient et l'Occident : au concile de Nicée (325), un évêque occidental, Ossius avait proposé d'interdire les relations conjugales aux prêtres mariés, un évêque d'Egypte était intervenu pour dire qu'il était irréaliste de décider une telle chose, la question était restée sans réponse. En Orient, les prêtres mariés, avant ordination, peuvent continuer à avoir une vie conjugale et familiale normale. A partir du 7^{ème} siècle, quand un homme marié est ordonné évêque, la règle dira que la femme doit entrer au couvent. D'où l'usage dans les églises orthodoxes de choisir les évêques uniquement parmi les célibataires (le plus souvent chez les moines). En Occident, on réclame très tôt la continence pour le clergé marié, dès le début du 4^{ème} siècle (Concile d'Elvire). Cette règle est difficile à faire appliquer, donc, il apparaît la décision de n'ordonner que des célibataires. Pour cela, il y a quelques raisons :

- la vision très négative de la sexualité dont Augustin s'est fait le porte parole.
- Si un prêtre est marié et a une famille, on craint qu'il ne détourne les richesses de l'Eglise au bénéfice de ses descendants.

Il y a eu une inflation très rapide des clercs, à cause de l'attractivité de leurs fonctions, et à cause des besoins : tout le peuple devient chrétien, il faut assurer le service aux fidèles. On assiste à une cléricisation de l'Eglise et l'identification de l'Eglise au clergé.

7.3 – Le monachisme

C'est une nouvelle forme de chrétiens qu'il est difficile de classer : sont-ils des laïcs ? (mais pas des laïcs comme les autres) ce ne sont pas non plus des membres du clergé. Cette forme nouvelle de vivre la foi chrétienne, en dehors du monde, apparaît au 3^{ème} siècle en Orient et au 4^{ème} et 5^{ème} siècle en Occident.

7.3.1 – En Orient

Le monachisme se caractérise par :

- l'ascétisme c'est-à-dire une vie qui, sur le plan matériel est réduite au minimum vital pour pouvoir mieux se consacrer à la vie spirituelle. L'ascétisme se manifeste dans le vêtement, dans la nourriture, dans le logement...
- la séparation du monde.

L'ascétisme est apparu dès les origines du christianisme, inspiré par l'Evangile, à savoir les conseils que donnent le Christ au jeune homme riche, puis de Jésus se retirant au désert, ensuite les béatitudes (heureux les pauvres.....). L'idée, c'est de se libérer de toutes tâches matérielles pour ne penser qu'à Dieu, pour mieux vivre ce détachement. L'idée suivante, c'est de se retirer de la

compagnie des autres hommes définitivement, c'est de là que vient le mot « moine » (monos = seul). Le moine, c'est celui qui vit seul (monachos, cela veut aussi dire célibataire). Après l'ascétisme, le monachisme, c'est la séparation physique avec le reste du monde, cela peut être obtenu soit par le choix de vivre dans le désert, soit de mettre une clôture entre soi et le monde extérieur.

Déjà au 2^{ème} et 3^{ème} siècle on trouve de nombreux chrétiens choisissant d'être célibataires pour se consacrer à Dieu. Le célibat et la continence sont des éléments capitaux dans le monachisme. Cette séparation du monde peut prendre plusieurs formes :

- *les anachorètes ou ermites* vivent en solitaire,
- *les cénobites* : ceux qui vivent en commun, mais vivent la solitude ensemble, dans une communauté dans le désert ou dans un monastère.

L'habitude de se retirer du monde a des antécédents : en Egypte des gens pour échapper à une vengeance ou à des impôts disparaissaient dans le désert, on les appelait aussi des anachorètes, ce n'était pas pour des raisons religieuses. A partir du 3^{ème} siècle en Orient, c'est une pratique fréquente. Les raisons de ce succès du monachisme c'est une conséquence de la réussite du christianisme. A partir du moment où l'Eglise est reconnue et favorisée, certains pensent qu'elle est en train de se corrompre avec le pouvoir. On est en train de passer d'une Eglise d'élite à une masse de tout-venants ; à partir du moment où c'est sans danger d'être chrétien et même avantageux, cela change beaucoup de choses. De nombreux chrétiens veulent montrer qu'ils ne sont pas d'accord et veulent montrer un christianisme pur et dur, donc par réaction, ces purs vont se faire moines. Il n'y a plus de martyrs, donc il faut porter témoignage d'une autre façon en choisissant un autre mode de vie qui montre qu'ils veulent aller jusqu'au bout et ils partent au désert pour mener une vie héroïque et ascétique. Le monachisme est une espèce de substitut au martyr.

Cela a commencé en Egypte, le plus connu de ces moines, c'est Antoine (250 – 356), son biographe est l'évêque d'Alexandrie, Athanase qui a écrit une vie de Sant Antoine et a fait connaître ce personnage au cours de ses nombreux voyages. La vie d'Antoine est devenu un récit fondateur qui a permis de récupérer au profit de l'institution Eglise un phénomène indépendant, voire même protestataire. Athanase présente Antoine comme un modèle. Antoine était fils de propriétaires aisés, mais à la mort de ses parents il a fait le choix de distribuer ses biens à tous les pauvres et de se retirer pour vivre dans la solitude, d'abord à proximité de son village, puis dans le désert, il passe son temps dans l'ascèse, dans la prière et dans la lutte contre les tentations qui viennent l'assaillir. Sa façon de vivre a attiré des disciples qui cherchaient à l'imiter et il devient leur conseiller spirituel

Se sont ainsi constituées des colonies d'anachorètes qui vivent sous la direction d'un ancien. En Egypte le phénomène a été très largement représenté. A la fin du 4^{ème} siècle, on estimait qu'il y avait dans les déserts égyptiens plus de 5 000 ermites. Certains se sont regroupés en « laures » qui sont des groupements de cellules d'anachorètes, chacun vit dans sa cellule, mais en sort une fois par semaine pour se rassembler avec d'autres anachorètes, célébrer ensemble l'eucharistie, prendre un repas en commun et s'entretenir avec les plus anciens. Ces solitaires se tiennent au courant des controverses théologiques et parfois même y participent. Evagre le Pontique, moine égyptien du 4^{ème} siècle a écrit des ouvrages qui font autorité. Les anciens guidaient les plus jeunes et on a souvent recueilli des phrases de leur part dans les « *apophtegmes des Pères du désert* », ce sont des petites sentences, des petites histoires ou des conseils.

C'est en Egypte aussi que naît une autre forme du monachisme, le cénobitisme. Il s'agit d'une communauté de moines. Pour vivre en commun, il faut une règle de vie. Pachome a élaboré une

série de conseils pour réguler la vie de ces moines. Pachome est né en 292, a fondé son 1^{er} monastère en Thébaïde vers 321 – 322. Sa règle de vie a été diffusée et traduite en latin par Jérôme, elle maintient les pratiques ascétiques mais dans un cadre communautaire, ce qui fait qu'une nouvelle qualité pour un moine apparaît : l'obéissance à un supérieur devient un élément fondamental de la vie monastique. Pachome a eu beaucoup de succès : à sa mort, il dirigeait 9 monastères d'hommes et 2 de femmes, (il n'y a pas de solitaires chez les femmes). Les disciples de Pachome étaient environ 7 000. Il n'est pas le seul à avoir créé des monastères, le « monastère blanc » a été fondé vers la fin du 4^{ème} siècle et on y a poussé la règle de l'obéissance très loin : un moine a été puni de mort pour une faute. Ce monastère comptait 1 200 moines et 1 800 moniales. L'Égypte est vraiment la terre des moines. Les premiers anachorètes étaient souvent des intellectuels mais, au 5^{ème} siècle, dans ces communautés va se développer une spiritualité qui exclut les spéculations intellectuelles. L'ascétisme se porte aussi du côté de la pensée, qu'il faut réduire au minimum. La tradition qui s'impose est qu'il faut faire confiance à l'autorité des anciens et leur obéir. Un problème se pose très vite : la relation entre les moines et l'évêque. De nombreux anciens sont devenus prêtres et des liens se sont établis entre l'épiscopat et le monachisme. En Égypte, les moines sont devenus « les troupes de choc » des évêques.

Au 4^{ème} siècle, la pratique monastique s'étend à d'autres régions que l'Égypte : Sinaï, en Palestine (Jérusalem et Bethléem), en Syrie (les dendrites vivent dans les arbres, Siméon le stylite vivait en haut d'une colonne), en Mésopotamie. Le phénomène a gagné l'Asie Mineure (Basile de Césarée, grand théologien a écrit une règle qui est toujours le fondement du monachisme oriental).

7.3.2 – En Occident

Le monachisme a été, en grande partie, un phénomène d'importation, en Occident. Dès le début du christianisme, il y a eu des ascètes connus. Le premier à avoir introduit la vie monastique a été un évêque de Tours : Saint Martin. Il a créé un monastère Marmoutier, à la fin du 4^{ème} siècle. Martin est mort en 397. Le monachisme s'est également développé en Italie du Nord : Bologne et Vérone (couvents de femme), Rome. En Afrique : les moines d'Hadrumète qui n'étaient pas d'accord avec Augustin. Les principaux établissements monastiques ont été ceux de Provence : Iles de Lérins, avec Honorat, vers 400-410 (qui est probablement une imitation de ce qu'il avait connu en Orient). Cassien, en 415-420 a créé un monastère d'hommes, Saint Victor et un monastère de femmes. Il s'est également inspiré de l'Orient car il avait vécu longtemps en Égypte.

7.4 – Le culte des saints

Il apparaît au 4^{ème} et 5^{ème} siècles.

Le saint, c'est celui qui est perçu par les autres comme ayant une relation privilégiée avec Dieu et qui est donc capable d'assurer une médiation entre le fidèle et Dieu. Il est plus facile de s'adresser à un saint qu'à Dieu directement. Dieu inspire une sainte crainte, tandis que le saint, c'est quelqu'un qui a vécu dans notre monde, qui a eu des faiblesses, donc on peut avoir un contact plus facile avec lui.

Les premiers saints ont été les apôtres et les martyrs, les victimes des persécutions, leurs tombeaux sont honorés et sur leurs tombeaux vont apparaître des phénomènes de culte des saints : on se réunit autour du tombeau, on prie, on y mange, on y boit, on chante... Ce culte va s'étendre à des

moines : Saint Martin, Saint Antoine et à certains évêques qui apparaîtront comme particulièrement remarquables.

Ce culte des saints pose problème car cela peut être considéré comme une sorte d'idolâtrie : rendre un culte à une personne humaine, c'est se détourner de Dieu. Augustin s'y intéresse, il admet le culte, mais avec réticence et déplore les excès (il ne faut pas les honorer comme Dieu). Quelquefois, des miracles se produisent sur les tombeaux et le corps du saint constitue une relique. Le culte des reliques apparaît à cette période et tout le monde veut avoir des reliques. Il y a une véritable mutation de mentalité ou de sensibilité : les cadavres, dans l'Antiquité faisaient horreur ; toucher un cadavre chez les Juifs, mais également chez les Romains, c'était commettre une impureté. Les nécropoles sont nettement séparées de la ville antique, les ouvertures de tombes étaient considérées comme un sacrilège. Or avec le culte des saints, la manipulation des cadavres devient courante, les reliques sont transférées à l'intérieur des villes, l'habitude va se prendre de se faire enterrer le plus près possible des reliques des saints (se faire enterrer « *ad Santos* »), les cimetières vont se déplacer dans les villages, autour de l'église. Il y a un changement des mentalités très profond envers les défunts.

Une autre pratique qui dérive du culte des Saints, est le pèlerinage. Les pèlerinages, qui existaient déjà chez les Juifs, vont prendre une très grande extension : visite des lieux saints, aux tombeaux des saints.

EN CONCLUSION :

Vers 450, il n'y a pas une Eglise Chrétienne unique mais plusieurs Eglises et la séparation entre Orient et Occident est déjà très visible.

On parle peu du Pape : l'Évêque de Rome en est au stade des prétentions, il affirme qu'il est au-dessus de tous les autres évêques. On veut bien le considérer comme le plus honorable mais on ne lui accorde aucun pouvoir sur les autres évêques. Au mieux, on lui accordera le rôle de patriarche d'Occident, à égalité avec les autres : Constantinople, Antioche, Alexandrie, Jérusalem.

Cette période a été importante pour la fixation des dogmes (Credo...) et l'organisation du clergé.